

BULLETIN  
DES SÉANCES  
DE  
**L'ACADÉMIE DE NIMES**

ANNÉE 2007



ACADÉMIE DE NIMES  
16, rue Dorée  
NIMES  
2007

## COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

*pour l'année 2007*

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : M. Dominique BELLION  
Préfet du Gard

**Présidente** : M<sup>me</sup> Catherine MARÈS, Mas des Bressades, 30129, Manduel

**Vice-président** : M. Paul MAUBON, 155, chemin du Perdigal, 30900 Nîmes

**Secrétaire perpétuel** : M<sup>me</sup> Christiane LASSALLE, 66, impasse de la Vaunage, 30 900 Nîmes

**Secrétaire adjoint** : M<sup>me</sup> Micheline POUJOLAT, 7, rue Godin, 30000 Nîmes

**Trésorier** : M. Henri HUGUES, 2 quai Clémenceau, 30900 Nîmes

**Trésorier-adjoint** : M. Bernard FONTAINE, 5, rue Jean-Jacques Rousseau, 30600 Vauvert

**Bibliothécaire** : M<sup>me</sup> Monique KUNTZ, 116, rue Eugène Carrière, 30900 Nîmes

### Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 66 21 55 93

Courriel : [academiedenimes@wanadoo.fr](mailto:academiedenimes@wanadoo.fr)

M<sup>me</sup> Marès : Tél : 04 66 01 11 78

Courriel : [rmares@wanadoo.fr](mailto:rmares@wanadoo.fr)

M<sup>me</sup> Lassalle : Tél : 04 66 64 21 39

Courriel : [christiane.lassalle30@orange.fr](mailto:christiane.lassalle30@orange.fr)

---

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie : 16, rue Dorée, Nîmes.

---

© by Académie de Nîmes - 2008

ISSN 0755-8805

## COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2007

- 5 janvier : Réception de M. Pierre MARÈS, au fauteuil de M. Paul TEMPIER.
- 19 janvier : Communication de M. Bernard BASTIDE, correspondant : *Fernand Itier, photographe, premier exploitant et premier cinéaste nimois.* .
- 2 février : Communication de M. Alain GIRARD, membre non résidant : *Renoir et Albert-André.*
- 4 février : Séance publique annuelle.
- 16 février : Séance administrative.
- 2 mars : Communication de M. Pierre-Yves KIRSCHLEGER, membre non résidant : *Le christianisme dans la tourmente du XIX<sup>e</sup> siècle.*
- 16 mars : Communication de M. Robert CHALAVET, correspondant : *Le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944.*
- 30 -mars : Réception des nouveaux correspondants.
- 13 avril : Communication de M. René CHABERT, correspondant : *Entendre-Comprendre ; Ressentir-transposer.*
- 27 avril : Communication de M<sup>me</sup> Paule PLOUVIER, membre non résidant : *Les années de formation poétique de Pierre TORREILLES.*
- 11 mai : Communication de M. Georges SAPÈDE, membre résidant : *Autour du testament de Denis de BANNE, comte d'AVEJAN (1639-1707). Regard sur une noblesse militaire et terrienne du pays d'Uzès.*
- 1er juin : Communication de M. Marcel BOURRAT, correspondant : *L'évolution de l'agriculture languedocienne depuis trente ans.*
- 15 juin : Communication de M<sup>me</sup> Marcel Viala, membre résidant : *Récits et contes d'Hubert Rouger, en parler vaunageol.*
- 5 octobre : Communication de M. Charly-Sam JALLATTE, membre résidant : *Le Grand Sanhédrin de Napoléon 1<sup>er</sup>.*
- 19 octobre : Réception d'un membre résidant (M. René CHABERT), au fauteuil de P.-M. MICHEL.
- 9 novembre : Communication de M. Daniel GRASSET, président de la Conférence nationale des Académies de Lettres, Sciences et Arts : *La Conférence nationale des Académies.*

16 novembre : Séance administrative.

23 novembre : Communication de M. Daniel J. VALADE, membre résidant : *Léon Valade, découvreur d'Arthur Rimbaud.*

12 décembre : Communication de M<sup>me</sup> Micheline POUJOULAT, membre résidant : *Marie-Louise Monnet et son frère Jean.*

21 décembre : Communication de M. Pascal GOUGET, membre résidant : *De la mort cellulaire à la sculpture du vivant.*

## SOMMAIRE

### FAITS ACADÉMIQUES

Élection du président (M <sup>me</sup> Catherine Marès) et du vice président (M. Paul Maubon) .....	11
Désignation des membres d'une commission exceptionnelle pour préparer le colloque sur l'Édification de la Nation française .....	11
Réception du docteur Pierre Marès, membre résidant, au fauteuil de M. Paul Tempier .....	11
Installation du président et du nouveau vice- président .....	14
Élection pour 5 ans de membres du bureau .....	19
Séance publique annuelle à Atria .....	19
Séance administrative .....	25
Création d'une commission de la Communication, confiée à M. Alain Aventurier .....	26
Réunion des anciens présidents (27 avril).	
Apposition d'une plaque signalétique sur la façade de notre hôtel.	
Visite des fouilles archéologiques du Bd Jean-Jaurès, sous la direction de M. Marc Célié .....	29
Réception des nouveaux correspondants : M <sup>lle</sup> Ritter, MM. Régis Cayrol, Philippe Darbelet, Romain Daudé, Jean-Marc Huertas, Philippe Rigoulot, Daniel Souriou .....	32
M. Robert Chalavet remet à l'Académie un CD concernant le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944 .....	36
Décès de M. René Rémond, membre non résidant .....	39
L'Académie participe à Arles au Congrès du CTHS sur <i>Images et imageries</i> et à la réunion des sociétés savantes .....	39
M <sup>me</sup> Marès, présidente, prononce à l'Académie de Montpellier une communication sur <i>L'Éloge de la vigne</i> .....	43
Lettre de démission de membre résidant de M. Louis Durteste .....	57
Décès de M. Aimé Vielzeuf, membre honoraire .....	61
Élection de M. René Chabert, comme membre résidant, au fauteuil de Pierre-Marie Michel .....	63
M. Pierre-Yves Kirschleger est nommé maître de conférences en histoire à l'Université de Montpellier .....	65

L'Académie s'associe à l'Institut Séguier pour adresser au Maire de Nîmes une demande de mise en chantier de la restauration de l'hôtel Séguier, sur plusieurs années .....	65
M. Louis Durteste est nommé membre honoraire .....	67
Décès de M. Jean-Marie Granier, membre honoraire .....	69
Rencontre à l'Académie des Hauts Cantons .....	70
Remises des insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. Daniel Travier .....	70
Procès-verbal pour le prix Forado .....	76
Réception de M. René Chabert au fauteuil de Pierre-Marie Michel .....	78
Présentation des Actes du Colloque <i>Vivre dans la différence, hier et aujourd'hui</i> .....	94
Séance administrative .....	100
Élection de M <sup>gr</sup> Fougères et de M. Hubert Emmery .....	108

## HOMMAGES

- Au service de la France*, par Pierre Lanvers, témoignages sur la seconde Guerre Mondiale, en France, mais aussi en Corée, Indochine et Afrique du Nord, ouvrage préfacé par Pierre Messmer ; éditions LBM.
- Jean-Francois Séguier-Pierre Baux : Lettres 1733-1756*, par François Pugnière, et Samuel Cordier ; éditions Alain Barthelemy.
- Per Lafon*, hommage à Robert Lafont, réunissant des textes de nombreux auteurs.
- La revue française de Généalogie et d'histoire des familles*, sur la Paléographie (les clefs pour comprendre l'orthographe, la forme des caractères, les nombres, les dates, les prix) par Gabriel Audisio.
- Preachers by night. The Waldensian Barbes 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles*, par Gabriel Audisio, traduit par Claire Davison ; Brill Academic Publishers.
- L'historien et l'activité notariale (Provence, Vénétie, Egypte)*, par Gabriel Audisio ; éditions des Presses universitaires de Toulouse-le Mirail.
- La petite comédie française*, par Yvon Pradel, Histoire de la Compagnie des Arènes, avec une préface de Michel Galabru.
- Le second siècle, 1895-1995*, par Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France, en 3 volumes (répertoire des académiciens).
- Trésors engloutis d'Égypte*, guide du visiteur de l'exposition qui se tient au Grand Palais à Paris ; coédition 5 Continents-Le Seuil.
- Les Cévennes*, par Mario Colonel, éditions Alcide à Nîmes.
- Jacques de Baroncelli*, par Bernard Bastide et François de la Bretèque, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma ; Mistons productions.
- Le soleil doit pouvoir briller pour tout le monde - Souvenir et mémoires de la trompette du siècle* (Maurice André), par Thierry Martin, édition Publibook-Paris,
- Au grand siècle des âmes : guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, par Robert Sauzet, édition Perrin.

*Pont-Saint-Esprit de 1850 à 1950*, par Alain Girard ; Publications de La Mirandole.

Des catalogues sur *La Maison des Chevaliers*, sur le *Musée laïque d'Art sacré*, et sur la peinture : *Le couronnement de la Vierge d'Enguerans Quarton* ; sur *Albert-André et Jacqueline Georges-Besson* et sur *Renoir et Albert-André*.

Le *XV<sup>e</sup> Cahier* de la Société archéologique de Béziers traite de *L'intendance des Isles du vent de l'Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle à la mairie d'Agde sous la Révolution française*, par Jacques et Jacqueline Gérard, et les *Mémoires pour l'histoire générale du Diocèse de Béziers*.

La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales nous a offert de superbes volumes, les n° 111, 112, et 113, consacrés à *La conquête de Majorque*, à des *Mélanges roussillonnais* et aux *Grenats du Roussillon*.

*Les harkis*. par Tom Charbit ; Collection Repères n° 442, édition de la Découverte.

*Vivre dans la différence, hier et aujourd'hui*, actes du Colloque organisé par l'Institut européen Séguier ; éditions Alain Barthelemy.

*Le chevalier d'Assas*, un ancêtre de M. Deschard, correspondant.

La revue d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes, n°22, décembre 2006.

*La chronologiette de Pierre Prion*, (dir.) de M. le général Méjean et M. J.-M. Roger ; éditions Fayard.

*Confidences au cœur de Nîmes*, par M. J.-P. Fournier ; éditions NPL.

*Un procès pour un portrait : Henri IV et l'Inquisition (Rome 1590)*, Mélanges de l'École française de Rome.

*Revue Akademos* n° 25,

*La Lettre des Académies*, n° 15

*La lettre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen*, n° 23, mai 2007.

Le petit journal du Conservatoire, *opus* 19 et suivants.



**SÉANCE DU VENDREDI 5 JANVIER 2007**

**Cette séance est présidée par M. Jacques GALTIER**

Sont présents : MM Audisio, Aventurier, Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, Leroy et Marès, MM. Pierre Marès et. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : M. Bompaire, M<sup>me</sup> Jurgensen, MM. Lévy, Pradel, Salenson, Sapède et de Seguins-Cohorn.

Absents : M<sup>me</sup> Maurin, M. Mounier.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Maréchal, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

Le président, M. Galtier, présente à l'assemblée ses vœux les plus chaleureux pour les académiciens et pour le rayonnement de l'Académie, lors de cette nouvelle année.

L'année 2006 s'est achevée cependant dans la tristesse, puisque l'un des nôtres nous a quittés : M. le docteur Lavie, correspondant depuis 1996 ; à ses obsèques, M. Puech a représenté notre compagnie. Nous signalons aussi que notre prédécesseur, Maître Jean Ménard est hospitalisé à Serre-Cavalier depuis quelques mois et semble s'adapter facilement à sa nouvelle résidence.

Nous avons reçu des vœux nombreux, de la Municipalité, du Conseil Général (M. Damien Alary) et du Conseil Régional (M. Georges Frêche), du président de l'Académie de Montpellier, qui nous adresse le programme du mois de janvier (8 janvier, réception de M. Jean Nougaret, ancien président de l'Inventaire monumental), et qui remercie tous les participants ayant assisté aux manifestations organisées du 4 au 8 octobre 2006 pour commémorer le tricentenaire de son Académie et pour accueillir la Conférence des Académies.

Vœux aussi de l'Académie de Dijon qui nous invite à sa

séance solennelle, le samedi 13 janvier, et à la remise du prix 2006 dont le thème était : *Réflexions sur la création cinématographique contemporaine. Le 7<sup>e</sup> art existe-t-il encore ?* Nous recevons aussi le calendrier de ses manifestations pour les deux mois de février et de mars, avec le titre du nouveau concours pour l'année en cours : *Vignes et vins de Bourgogne*.

Vœux aussi de l'Académie de Mâcon qui avait, l'an passé, fêté son bicentenaire et qui nous fait part de la publication de ses 200 ans d'activité ; de Versailles avec son programme du trimestre et en particulier deux conférences que je vous signale : *Émilie de Breteuil, marquise du Châtelet, Femme des Lumières*, et une autre sur *Pierre Mendès-France* ; de Metz ; de la Société archéologique de Beaucaire, illustrés par la reproduction d'un dessin de la place du Marché de Beaucaire vers 1877 ; de l'Institut européen Séguier.

Nous recevons aussi avec sympathie les vœux de M<sup>me</sup> Marie Bourgade, conseillère municipale, déléguée au secteur sauvegardé, de M. Georges Pincemaille, vice-président de la Maison de l'Europe, de M<sup>me</sup> France Gau, au nom de Nîmes -Accueil, de M. Sérazin, au nom de Radio-Ecclésia, du président des Amis de Saint-Flour du Pompidou, illustrés par une émouvante photo en couleur de la petite église romane que nous avons visitée en octobre dernier, et où nous avons assisté à un concert J. S. Bach par un jeune violoniste talentueux, Frédéric Pelassy (un CD de ce concert vient d'être réalisé).

Enfin, beaucoup d'entre nous nous ont présenté leurs vœux amicaux et nous en profitons pour les en remercier aujourd'hui.

M. Guy Dugas, correspondant, nous signale une série de manifestations à Paris, à l'Institut du Monde arabe et au centre culturel égyptien en hommage à *Naguib Mahfouz, romancier de son siècle*, et à un colloque à l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman.

M. Pierre Lanvers, correspondant, nous offre sa récente publication : *Au service de la France, témoignages vécus, sur la Seconde Guerre mondiale, la Corée, l'Indochine et l'Afrique du Nord*, ouvrage préfacé par M. Pierre Messmer ; éditions LBM.

Le président de l'Institut européen Séguier nous offre la seconde publication de l'Institut, *Jean-François Séguier - Pierre Baux. Lettres 1733-1756*, par M. François Pugnière, correspondant,

et M. Samuel Cordier ; éditions Alain Barthelemy.

M. Guilhem Fabre offre un ouvrage original, à *Per Lafon*, hommage à Robert Lafont, réunissant des textes de nombreux auteurs.

Nous vous soumettons aussi un bulletin de souscription pour l'ouvrage de M. Yvon Pradel, *La petite comédie française*, avec une préface de Michel Galabru, à paraître à la fin de janvier 2007. C'est l'histoire de la Compagnie des Arènes, fondée par notre confrère il y a cinquante ans (1954).

Ainsi que trois autres bulletins émanant des publications de l'Université de Provence :

– *Comportements, croyances et Mémoires (Europe méridionale du xv au xx<sup>e</sup> siècles*, par de nombreux auteurs) ;

– *Les marins d'Arles à l'époque moderne*, par Patricia Payn-Échalier, d'après sa thèse sur le renouveau du port d'Arles au xv<sup>e</sup> siècle jusqu'au milieu du xix<sup>e</sup> siècle ;

– *Vivre des arts du dessin en France du xv<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle* par Martine Vasselin.

Selon l'ordre du jour, il est procédé à l'élection du président et du vice-président pour l'année 2007. M<sup>me</sup> Catherine Marès est élue par 26 voix et 2 bulletins blancs, et M. Paul Maubon par 27 voix et un bulletin blanc. M<sup>me</sup> Marès remercie l'assistance qui les applaudit tous deux chaleureusement.

Le président désigne les membres de la commission exceptionnelle chargée de traiter le sujet choisi pour le colloque organisé par la Conférence des Académies des Sciences, Arts et Lettres : MM. Audisio, Chamboredon, Fontaine, Galtier, Kirschleger, M<sup>me</sup> Kuntz, MM. Lévy et Valade (rapporteur : M. Lévy).

Puis le doyen du groupe catholique va chercher M. Pierre Marès accompagné de ses parrains, pour être reçu par M. Jacques Galtier. Selon la tradition, le président évoque la carrière du nouvel académicien et termine en l'accueillant parmi nous. M. Marès, après les remerciements d'usage, prononce l'éloge de son prédécesseur qu'il a pu rencontrer (M. Paul Tempier) et termine en évoquant ses recherches, les espoirs qu'elles suscitent mais aussi les dérives qu'elles font craindre.

Très applaudi, M. Marès se prête bien volontiers au

serrement de mains de ses confrères, dans la salle de Lordat, avant de descendre pour la réception qui lui a été réservée.

**SÉANCE DU VENDREDI 19 JANVIER 2007**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Clément, Debant, Durteste, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Grossi et Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Sapède, de Seguins, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic.

Absents : MM. Chausse, Dervieux, Fabre, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M. Bastide, M<sup>me</sup> Benel, MM. Chabert, Chalavet, Lanvers, Maréchal, Meunier, Pincemaille, Trarieux.

Excusées : M<sup>mes</sup> Agussol, Pallier.

M. Bernard Bastide est accompagné de M. Thierry Lecointe, auteur d'une *Chronique du cinéma à Nîmes de 1895 à 1914*, inédite.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Nous avons reçu les vœux de M. Alain Journet, sénateur, du président et des amis de l'Académie de Metz, des Amis de la Bibliothèque Alexandrina, avec un dossier de ses activités (entre autre, le colloque sur Naguib Mahfouz, la genèse du futur musée de la civilisation égyptienne au Caire, et un très instructif dépliant sur *Alexandrie cosmopolite*).

Vœux aussi de l'Académie de Lascours qui nous invite à sa séance solennelle de rentrée, le 8 février, où la communication sera prononcée par le professeur François-Bernard Michel, président 2006 de l'Académie française des Beaux-Arts, sur le thème de la *Nature*.

Nous avons été invités, auparavant, à Carré d'Art à l'inauguration des expositions *Mark Dion et Didier Biffano*, et au troisième volet des *Éditeurs gardois, les éditions la Garonne*, dans le cadre de la Société des Bibliophiles ; dans celui de la Société d'Histoire naturelle : *La paralysation, une des trouvailles d'Henri Fabre*. L'École Antique nous fait part de son programme pour ce trimestre.

Tout à l'heure aura lieu une séance de signature à la librairie Teissier où Stéphane Bonnefoi signera un recueil d'articles de l'écrivain nimois, Marc Bernard : *À hauteur d'homme*.

Nous avons reçu l'annonce du *Salon de la biographie*, du 25 au 28 janvier. Nous afficherons le programme dès que nous l'aurons en main.

Nombreuses sont les invitations d'expositions et de conférences : dans le cadre de l'année Jean-Luc Lagarce, une conférence sur ce dernier, par François Berreur, aura lieu à l'atrium de Carré d'Art, suivie d'une exposition, dans ce même lieu ; l'exposition sur *Les Hommes de la Liberté* sera inaugurée le 23 janvier.

Conférences, dans le cadre de l'Institut européen Séguier, sur : *L'indien du Mexique vu par les missionnaires (du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle)* ; à Saint-Gilles, XV<sup>e</sup> rencontres médiévales, à la médiathèque : *Le livre des miracles de saint Gilles, au XII<sup>e</sup> siècle*, par M. Marcel Girault ; *St-Guilhem le Désert 804-2004 : une abbaye bénédictine, une communauté et un environnement* par M. Jean-Claude Richard ; rendez-vous littéraire au Muséum d'Histoire naturelle avec lectures de textes variés (Miquel Barcelo, Maurice Maeterlick, Jack London, Boulgakov, Nicolas Bouvier) qui seront présentés lors de quatre séances (16 janvier, février, 16 mars et 16 mai). Sous l'égide de l'Université, invité par *Unimes*, Jean-François Kahn propose : *Une autre société est-elle possible ?*

M. le Maire nous invite à l'inauguration de la première tranche d'aménagement de l'espace Arènes-Esplanade-Feuchères, travaux réalisés autour des Arènes.

Selon l'ordre du jour, il est procédé à la passation de pouvoir entre le président sortant, M. Jacques Galtier et la nouvelle présidente, M<sup>me</sup> Catherine Marès.

Le président, M. Jacques Galtier s'adresse à l'assemblée, en ces termes :

Madame la Présidente, Madame le secrétaire perpétuel,  
Chers consœurs et confrères,

Au cours de cette séance, les sentiments qui m'animent sont bien différents de ceux qui étaient les miens dans les mêmes circonstances, l'an passé. C'est avec « crainte et tremblement » selon le titre d'une œuvre de Kierkegaard que j'engageais une présidence que j'estimais prématurée, eu égard au temps écoulé depuis mon élection. J'exprimais alors quelques points forts devant marquer l'exercice de cette présidence, qui est d'ailleurs plus représentative qu'exécutive. En effet, celui qui garde la maison avec tout ce que cette expression suppose de connaissances, d'attention et d'actes permanents, c'est le Secrétaire perpétuel qui l'accomplit quotidiennement. Ce lien entre les deux s'est maintenu du mieux possible et avec facilité.

Pour les séances du Bureau, je remercie tous ceux qui y ont participé. Je pense que ce fut du bon travail collégial. Permettez-moi de mentionner tout spécialement le vice-président dont la durée du mandat est identique à celle du président et qui m'a épaulé et remplacé lorsque ce fut nécessaire.

Les trois priorités mentionnées il y a un an concernaient :

- désenclaver notre institution de l'ignorance que la société manifeste à son égard ;
- une mise à jour de nos textes fondamentaux avec notre pratique actuelle ;
- rester plus fermement attaché à l'Institut de France, par le biais de la Conférence des académies des provinces. Nous allons devoir y travailler en 2007.

Ce n'est pas le moment de faire, dans ces domaines, le bilan de notre activité. Notez simplement que la commission *ad hoc* du règlement va soumettre incessamment une nouvelle mouture au vote de notre assemblée.

Si, dans un moment d'égarement, être président peut se concevoir comme un honneur, c'est en fait une charge et un service, que chacun s'efforce d'assumer avec ses possibilités.

Mais ce service est aussi gratifiant, il est plus facile à porter, grâce aux multiples contacts qu'il suscite et à l'enrichissement que cette plus grande proximité m'a procuré. Les moments les plus visibles et les plus vulnérables sont la séance publique annuelle,

la réception de nouveaux membres et hélas, parfois l'éloge funèbre de nos membres décédés. Dans toutes ces activités, le président devient, si j'ose dire « la carte de visite » de l'Académie. J'ai tenté d'honorer ma fonction du mieux possible !

Certaines tâches sont plus habituelles et moins stressantes, comme l'introduction des communications présentées par nos confrères. Il y a des maladroites que je n'ai pas su éviter. On m'avait muni d'un viatique plein de bon sens : dans la présentation tenir le « juste milieu, ni trop, ni trop peu ». C'est un bon conseil, mais nous ne sommes pas en géométrie, avec ses instruments de mesure. Nous sommes en plein subjectivisme. Si le président est trop long, il ouvre des chemins de traverse à l'esprit des académiciens et il sème le trouble chez l'impétrant, qui peut légitimement penser « Mais il est déjà en train de brouter dans mon pré carré », ce qui l'inquiète bien inutilement. Si le président dans son introduction est trop bref, on peut tout aussi légitimement penser « Aujourd'hui, le président est trop bref, il pourrait être plus chaleureux ».

Mais pour moi, ces craintes sont à déposer au vestiaire. Vous êtes, Madame, notre Présidente. Ce qui me restitue le temps de la confiance et de l'espérance. Le travail effectué en commun, la qualité de vos communications parmi nous, la solidité de vos interventions en d'autres lieux, sont les annonciateurs d'une présidence efficace. Je joins mes meilleurs vœux à ceux de tous mes consœurs et confrères pour la fonction et le service qui sont désormais les vôtres partagés avec le nouveau vice-président.

Bonne route, nous allons d'ailleurs et derrière vous, la faire ensemble.

Madame Marès répond à M. le président sortant :

Ce n'est pas sans un certain sourire que je reçois de vous, Monsieur le Pasteur, le « pouvoir des clés », très papiste prérogative qui symbolise aujourd'hui, en ce lieu vénérable, la provisoire mission qui m'est confiée. Non moins papiste d'ailleurs est la cloche avec laquelle je serai censée rappeler à l'ordre quelque bavard impénitent ou déviationniste caractérisé. Heureusement, il n'y en a pas dans nos assemblées.

Ce qui me fait beaucoup moins sourire, c'est d'avoir à vous succéder. Comment atteindre la hauteur de vue, la maîtrise



des sujets, l'autorité naturelle, je dirais même le professionnalisme, avec lesquels vous nous avez, pour notre bonheur, accompagnés et conduits, qu'il s'agisse d'accueillir visiteurs de passages, orateur du jour, nouveau membre ou correspondants ou bien encore de diriger nos débats et mener nos travaux ?

Vous avez eu la difficile mission de faire entendre la voix de l'Académie lors du décès de deux membres qui nous étaient particulièrement chers. Je ne parlerai pas à nouveau de notre si regretté Père Dalverny, mais je voudrais saluer tout particulièrement la mémoire de Pierre-Marie Michel. Sans aucun doute, c'est lui qui devrait être à ma place aujourd'hui puisque la surdité, hélas, empêche Monsieur Costabel d'occuper ce poste où il aurait excellé. J'avais en effet demandé à attendre d'être libérée d'autres responsabilités pour pouvoir me consacrer davantage à l'Académie. Cela n'a pas été possible ; c'est pourquoi Paul Maubon m'a assuré que sa vice-présidence serait aussi peu fictive que ne l'est, sur une seule médaille, la présence d'un revers et d'un avers, (pour ne pas dire d'une pile et d'une face).

Pierre-Marie Michel nous manque. Il est bien trop tôt parti, il y a juste un an. Il avait déjà donné beaucoup à l'Académie, mais il semblait n'avoir pas encore déployé toutes ses harmoniques tant sa générosité et ses richesses intérieures étaient grandes et tant il était discret à dévoiler ces dernières. Il est des deuils brutaux qui ne se comblent pas. Nous ne manquerons pas d'assurer son épouse de notre plus vive sympathie en cette date anniversaire.

Lorsque vous m'avez témoigné votre confiance de façon aussi unanime, je vous ai dit que mon élection s'était faite sans campagne et sans concurrent, sans programme également. C'est la seule lacune qu'il est possible de combler. Comme il ne peut plus s'agir de promesses électorales, il me reste à les réaliser, plutôt qu'à les rêver. Au vu de toutes ces femmes qui se mettent à recevoir des responsabilités, ne craignez-vous pas un peu d'être malmenés, chers confrères ? Il y a sans doute une façon féminine de faire les choses. Puisse la mienne ne pas donner dans les travers qu'elle comporte et tendre vers ce qu'il y a de plus typiquement féminin : parvenir, en bonne hôtesse de céans, à ce que l'on puisse vivre heureux dans cette maison.

Y vivre heureux, certes, mais laisser transparaître à l'extérieur ce qui nous anime. Si nous nous considérons comme un

cercle de bonne compagnie où chacun se fait plaisir en apportant sa petite contribution, nous agrémenterons nos vieux jours mais ne répondrons pas à l'objectif que la société est en droit d'attendre de nous. Plus on a de racines, plus on peut étendre sa ramure. Que les nôtres, bien loin de nous paralyser, de nous fossiliser, nous permettent de pousser au large en affirmant les raisons d'être qui sont les nôtres : creuser tous les domaines de la culture pour chercher des réponses aux questions du présent.

Un judicieux usage d'un règlement intérieur souple et intelligent, habilement toiletté par la commission responsable, doit nous aider à remplir notre fonction. Il y a urgence à faire entendre dans la cité une parole saine, nourrie, dès qu'il s'agit d'une question cruciale, à toutes les richesses que nous apportent notre passé et le travail de chacun de nos membres, ainsi que celui de voix autorisées dont nous voudrions, à intervalles réguliers, nous adjoindre le concours.

Je voudrais insister sur le rôle des commissions, en saluant l'efficacité du travail de chacune. Il importe au plus haut point que chaque rapporteur se sente vraiment responsable de sa commission, en lien étroit avec le secrétaire perpétuel et le bureau. Il sera nécessaire de constituer une commission de la communication, chargée de l'informatique (avec M. Aventurier), du site (avec le docteur Gouget) et, chose absolument indispensable, des liens avec les radios et la presse locale. Madame Poujoulat, dont la fille est bien connue de Midi Libre car elle a failli périr dans l'exercice de sa profession de photographe de presse, devrait disposer de bonnes entrées pour nous sortir d'une confidentialité fort préjudiciable.

La communication à l'intérieur de l'Académie est également une condition de son fonctionnement harmonieux. Dans la mesure où les rapporteurs rendent régulièrement compte à notre secrétaire perpétuel de leurs propositions et de leurs actions, celle-ci peut prendre, avec le bureau, les dispositions et les décisions qui s'imposent et qui leur reviennent.

La pluralité des origines, des sensibilités, des liens que chacun entretient avec la société est une condition de notre vitalité. Dans le choix de nos confrères, il faut y penser. C'est le seul moyen de répondre à notre vocation simultanée d'Académie des lettres, des sciences, des arts, des sciences morales et politiques. Excusez du peu...

Je me permettrai pour conclure de vous donner lecture des souhaits que M. Costabel, regrettant d'être absent aujourd'hui, formule ainsi dans la lettre qu'il m'a adressée à cette occasion. Ils corroborent en tous points les miens, sauf peut-être sur le mot «angoissant» : ma foi en l'homme, ma foi en Dieu tout simplement, m'ayant doté d'une nature confiant. Devant les défis que le monde nous lance, il affirme : *Il me semble que la raison de l'Académie de continuer à exister au XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas d'être semblable à ces nombreuses associations qui peuplent chaque ville. Elle a un autre rôle : provoquer échanges, études, réflexions à la recherche d'une vision d'un avenir qui, malgré les progrès, reste toujours plus angoissant. Nous avons à affirmer que tous les hommes sont appelés à être créateurs. L'avenir n'est pas à subir ni à conquérir, il est à construire.*

Tenons-nous le pour dit, car telle est notre mission.

Selon le programme de ce jour, il est prévu de voter pour la nomination de deux membres du bureau, pour une durée de cinq ans. Sont élus, M. Bernard Fontaine, trésorier adjoint, M<sup>me</sup> Monique Kuntz, bibliothécaire. (M. Henri Hugues avait été élu trésorier, après le décès de Pierre-Marie Michel, en février 2006).

Lors de la réunion de bureau, nous avons préparé la prochaine séance publique du 4 février 2007 : repas à l'hôtel l'Orangerie, séance à l'auditorium d'Atria, remise d'un accessit pour le prix Issoire à M. Gilles Fouque, pour son œuvre : *Les ténèbres de l'Ego sum*. Après l'ouverture de la séance, par M. Dominique Bellion, préfet du Gard, M. Jacques Galtier présentera le compte rendu des travaux académiques de l'année 2006, M<sup>me</sup> Marès fera *L'Éloge de la Vigne*, et M<sup>me</sup> Jacqueline Leroy parlera des *Bibliothèques et acquisitions du savoir, des origines au XXI<sup>e</sup> siècle*.

Selon l'ordre du jour, la présidente donne la parole à M. Bernard Bastide, correspondant, pour sa communication sur : *Fernand Itier, photographe, premier exploitant et premier cinéaste nîmois*.

Monsieur,

Vous êtes venu de Paris pour nous entretenir des richesses

de notre ville aux origines de la photographie et du cinéma. Sans doute avez-vous de fortes attaches en notre cité et nous souhaitons que cette communication, qui vous fait participer plus étroitement aux travaux de notre Académie, resserre encore vos liens avec elle. Vous avez brillamment soutenu en Sorbonne une thèse sur le film d'Agnès Varda, *Cléo de 5 à 7*, et sans doute serez-vous heureux de nous en parler un jour. Notre région a tissé des liens particuliers avec cette auteur réalisatrice. Qui ne se souvient, en particulier, du tournage de *Sans foi ni loi*, des scènes tournées dans la gare de Nîmes ou en Camargue. Une de mes amies a appris à Sandrine Bonnaire à allumer du feu dans la cour de son mas... *Les glaneurs et la glaneuse* également commencent par une scène tournée dans les vergers de Campuget, à Manduel. M. le pasteur Galtier a même eu la charge de rendre les honneurs funèbres à la mère de cette illustre réalisatrice.

Fernand Itier, je vous l'avouerai, en dépit de sa ressemblance avec les frères Lumière, puisqu'il a filmé l'arrivée du train en gare de Saint-Césaire, ne jouit pas d'une immense popularité, celle que sans aucun doute il mérite : Google est muet à son sujet. Nous nous réjouissons donc, grâce à vous, d'apprendre à le découvrir. (C. M.)

L'orateur signale en préambule que cette communication est la première qui traite d'un sujet cinématographique à l'Académie, puis il évoque Fernand Itier, d'origine lyonnaise qui s'installe à Nîmes en 1891, et dont la carrière s'échelonne en deux périodes : celle des balbutiements de 1896-1899 avec les premières projections personnelles, dans des lieux divers : salles de café, champs de foire, puis à partir de 1908 jusqu'en 1913 où il quitte Nîmes, il s'installe dans une salle uniquement consacrée aux séances cinématographiques, *le Cinéma-Palace*, au 8 de la rue Émile Jamais, qu'il abandonne rapidement, pour devenir l'opérateur attitré d'un de ses concurrents, place d'Assas au *Nîmes-Cinéma*, puis il quitte Nîmes pour Annonay, où il achète l'unique cinéma de cette ville. On ne connaît pas la date de sa mort, mais sa fille, compositeur de musique, accompagnera au piano vers 1920, les projections du *Fémina-Cinéma*, rue Général Perrier, à Nîmes.

Très applaudi, M. Bastide a répondu à la curiosité de l'assemblée, avant de se rendre au premier étage, fêter l'installation des nouveaux présidents.

**SÉANCE DU VENDREDI 2 FÉVRIER 2007****Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chaussé, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Roger, de Seguins, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, MM. Travier, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Durteste, Pierre Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Puech et Sapède.

Absents : MM. Dervieux, Fabre, Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol et Benel, MM. Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M. Vermeil.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions de membres ne prenant pas part au vote.

Nous avons reçu une petite carte émouvante de M. Agulhon, membre non résidant, qui nous adresse ses vœux et qui regrette de ne pouvoir se joindre à nous : « *de plus en plus impotent et immobile, je regrette vivement de ne pouvoir suivre vos travaux* » et une lettre de notre confrère, M. Claude Escholier, membre honoraire, qui nous présente ses vœux, accompagnés d'une demande : il aimerait que nous fassions venir pour une conférence M<sup>me</sup> Bernadette Truno, docteur ès Lettres de la Faculté de Toulouse-Le-Mirail qui vient de publier un ouvrage sur ses parents « Les Escholier, un destin croisé ». Raymond Escholier a été conservateur au musée du Louvre et a écrit, entre autre, un ouvrage de référence sur les artistes qui, sous l'Ancien Régime, avaient obtenu le prix de Rome ; vœux aussi du président de la Maison de l'Europe, M. Jean-Pierre Boulay qui nous signale que le traité de Rome fêtera ses 50 ans en mars 2007.

Dans le cadre de ses activités le Conservatoire national de musique présentera au théâtre de Nîmes une comédie-ballet : M. de Pourceaugnac, avec la musique de Lulli ; enfin à la Galerie des Arènes, inauguration d'une exposition de René Bessièrre *Les terriens*, illustrées par M<sup>me</sup> Jeanne Bessièrre, aquafortiste.

Un étudiant de l'Université de Montpellier, Guilhem

Carbasse, a fait récemment un travail sur *l'Hôtel de l'Académie*, bien illustré, et il termine son exposé par cette réflexion : *La seule chose que nous pourrions souhaiter de la part de la Compagnie est d'avoir une plus grande diffusion de son existence et de ses activités auprès du public.*

Nous avons reçu un dossier pédagogique de la Direction de l'Énergie nucléaire de Marcoule qui propose une visite du site de Marcoule. J'ai pensé que ce document concernait l'Inspection académique, mais il a été adressé à mon nom.

La Société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes nous offre sa revue n° 22, de décembre 2006. M. Alain Girard remet, pour la bibliothèque, un bel ouvrage sur *Pont-Saint-Esprit de 1850 à 1950* ; des catalogues sur *La Maison des Chevaliers* ; sur le *Musée laïque d'art sacré* ; sur la peinture : *Le couronnement de la Vierge d'Enguerans Quarton* ; sur *Albert-André et Jacqueline Georges-Besson* et sur *Renoir et Albert-André*.

C'est justement de ces deux derniers artistes que va nous entretenir M. Alain Girard. M<sup>me</sup> Marès lui donne la parole.

Illustrés par des diapositives, M. Girard nous a montré les rapports privilégiés qui existaient entre le maître et Albert-André, grâce à des documents inédits et récemment découverts dans la maison, à Laudun, de M<sup>me</sup> Jacqueline Georges-Besson, fille adoptive d'Albert-André, qui a généreusement fait don de sa maison et de ses collections à la ville de Bagnols-sur-Cèze ; très applaudi, M. Girard répondit ensuite aux questions de l'assemblée.

**SÉANCE DU VENDREDI 2 MARS 2007****Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Kirschleger, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Sapède, de Seguins, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Debant, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Valade.

Absents : M. Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Meine, Meunier, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le dernier procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions de membres n'ayant pas pris part au vote.

L'Académie d'Angers nous adresse le calendrier de ses séances pour ce mois de mars, ainsi que le résumé des communications des séances des deux mois précédents. Elle nous invite à sa séance publique, le 9 mars.

Nous sommes conviés à trois importantes manifestations : un colloque organisé par notre confrère, M. Guy Dugas : *La Méditerranée... de A (udisio) à R (oblès), Hommage à l'École d'Alger*, sous la présidence de MM. Michel Audisio, Pierre Amrouche, à l'occasion de la signature de la convention de donation du legs Armand Guibert. Notre confrère, M. Jean-Louis Meunier participera à ces journées.

M. Georges Frêche et le Conseil régional nous invitent aux manifestations pour le rapatriement du corps de M<sup>gr</sup> Arthur-Richard Dillon, ancien archevêque et primat de Narbonne, Président des États de Languedoc (1763-1790) ; ainsi qu'à Paris pour l'inauguration du *Salon du Livre* (six éditeurs gardois participent à ce salon).

À Nîmes, inauguration de l'exposition : *Les truelleres des archéologues révèlent le passé antique de Villevieille* ; à Carré d'Art : *Zoom sur une collection*, et *La collection, nouvel accrochage*.

Nombreuses sont aussi les invitations aux conférences : sous

l'égide de l'Académie d'Arles : *Perception du sacré dans l'ancien diocèse d'Arles (1600-2000)* par M. Michel Baudat et *Arles dans les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'impact de la peste*, par M<sup>me</sup> Odile Caylux, tous deux membres de cette Académie ; à l'École Antique, la traditionnelle séance consacrée au bilan de la recherche archéologique en 2007 (structure de stockage au néolithique final en Vistrenque, nouvelles observations archéologiques au parc Georges Besse à Nîmes et l'établissement antique au mas de Boudan) ; dans le cadre des Bibliophiles, des exposés de M. Gabriel Audisio : *Manuscrit et imprimé : même tradition (XV<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècle)*, et de M. Alexandre Cheval : *Les bibliothèques de notables nîmois, d'après les inventaires de décès (XVII<sup>e</sup> siècle)* ; au Club Richelieu Nîmes-Camargue, M. Audisio a traité le sujet suivant : *Du français à l'anglais en Louisiane Bâton rouge* ; à l'association d'amitié franco-algérienne *Kateb Yacine, le cœur entre les dents*, par Benamar Mediène ; à l'association universitaire *Unimes : le Darfour, 1<sup>er</sup> génocide du XXI<sup>e</sup> siècle*, par Jacky Mamou, ancien président de Médecin du Monde.

M. Lévy nous remet le programme des conférences sur *La connaissance de l'Opéra et de l'Oratorio*, pour le mois de février à juin (ERIC).

Permettez-moi de vous rappeler que le colloque organisé par le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, dont le thème est consacré *aux Images et à l'Imagerie*, se tiendra à Arles le mois prochain du 16 au 21 mars.

Nous avons reçu en hommage deux ouvrages de M. Gabriel Audisio qui est à la fois l'auteur et le donateur, le premier très pédagogique, c'est le numéro spécial de la *Revue française de Généalogie et d'histoire des familles*, sur la *Paléographie (les clefs pour comprendre l'orthographe, la forme des caractères, les nombres, les dates, les prix)* ; et un ouvrage sur les Vaudois en anglais *Preachers by night. The Waldensian Barbes 15<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles* traduit par Claire Davison ; je rappelle que M. Audisio nous avait remis récemment un autre de ses ouvrages, *L'historien et l'activité notariale (Provence, Vénétie Egypte)* aux éditions des Presses universitaires-Toulouse-le-Mirail.

M. Yvon Pradel nous offre aussi son dernier livre, *La petite comédie française*, histoire de la Compagnie des Arènes, avec une préface de Michel Galabru.



Nous avons reçu aussi de la part de M. Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut de France, les 3 volumes du répertoire des académiciens, *Le second siècle 1895-1995*.

Les Amis de la Bibliothèque Alexandrine nous ont envoyé le guide du visiteur de l'exposition : *Trésors engloutis d'Égypte*, qui se tient au Grand Palais, et, ce qui est très important, une carte du monde sur laquelle est notée, à leur emplacement, tous les édifices inscrits au *Patrimoine mondial*.

Un nouvel éditeur nîmois : *Éditions Alcide*, 11, rue Marc-Sagnier à Nîmes, nous offre un superbe ouvrage, remarquablement illustré : *Les Cévennes*, rédigé par M. Mario Colonel.

Les éditions *L'Harmattan* nous adressent leur catalogue n° 3 consacré à la littérature *Au cœur des littératures du monde*.

Lors de la séance administrative du 16 février, le rapport financier, présenté par M. Hugues, nous révèle le déficit de nos finances dû aux travaux entrepris à l'hôtel Davé et aussi à l'hôtel de l'Académie (toiture). Des subventions sont demandées à la DRAC et à la région. Les subventions accordées par la Ville (6 000 euros) et par le Conseil général (1 500 euros) vont nous aider pour la publication des Mémoires et Bulletins.

Nous avons constaté une légère baisse dans la fréquentation de notre séance publique, à cause probablement du mauvais acheminement du courrier postal, certains de nos fidèles n'ayant pas reçu notre carton d'invitation.

Puis les rapporteurs des commissions nous ont présenté leur projet :

M. Jallatte, rapporteur de la *commission des nominations des correspondants*, nous a remis la liste des nouveaux candidats pour lesquels nous allons voter dans un instant ; M. Galtier, rapporteur de la *commission du programme*, a mis au point les communications pour le second trimestre : il y a permutation entre la communication de M<sup>me</sup> Plouvier et celle de M. Sapède ; il souhaite que les correspondants soient plus nombreux à présenter des communications ; M. Gouget, rapporteur de la *commission des publications*, nous annonce la sortie prochaine des Mémoires 2005 ; M<sup>me</sup> Leroy, rapporteur de la *commission de la Bibliothèque*, s'emploie à obtenir de la bibliothèque de Carré d'Art le listing par auteurs des ouvrages de notre bibliothèque ; M<sup>me</sup> Deronne, rapporteur de la *commission du Patrimoine*, est aux prises avec

la rédaction des plaques signalétiques de la Ville de Nîmes, travail confié par la mairie ; M. Henri Hugues, rapporteur de la *commission des finances*, rend compte des travaux pour la restauration de la toiture de la rue Dorée et des travaux à l'hôtel Davé.

À noter la création d'une nouvelle commission : la *commission de la communication* qui est confiée à notre confrère M. Alain Aventurier, chargé de la gestion de tout le matériel informatique de notre compagnie.

Enfin, M. Puech nous entretient des quelques modifications apportées au règlement intérieur qui complète nos statuts restés inchangés : les points litigieux étant la délimitation de la résidence des académiciens résidants (Nîmes - Métropole), des non résidants (le département).

« Le projet de révision du règlement intérieur s'inspire de deux idées directrices :

– adapter les textes qui datent de 1888 à l'évolution de la société et aux nouvelles techniques, notamment en matière de transport et d'expression de la pensée ;

– mettre les textes en conformité avec les pratiques qui se sont imposées au cours des décennies écoulées.

La plupart des modifications concernent la mise à jour du vocabulaire et ne changent pas le sens du texte.

Les principales dispositions nouvelles portent sur les conditions de domicile des académiciens ordinaires et des correspondants (art. 1 à 8) et sur la présentation des candidatures des académiciens ordinaires (art. 13).

Pour plus de clarté, statuts et règlement intérieur seront présentés séparément et non intercalés... » (C. P.)

Puis, selon l'ordre du jour, il est procédé à la nomination des nouveaux correspondants : sont élus M<sup>lle</sup> Vanessa Ritter, MM. Régis Cayrol, Philippe Darbelet, Romain Daudé, Jean-Marc Huertas, Philippe Rigoulot et Daniel Souriou.

Ces nouveaux correspondants seront reçus le 30 mars prochain.

Madame Marès donne ensuite la parole à M. Pierre-Yves Kirschleger, correspondant, pour son exposé sur *Le christianisme dans la tourmente du XIX<sup>e</sup> siècle*.

Tout au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le christianisme a connu un foisonnement d'attaques, auxquelles a répondu avec succès l'apologiste, le pasteur Edmond de Pressensé, fondateur en 1854 de la *Revue chrétienne*, qui, pour rendre raison de sa foi va d'abord en identifier avec précision les dangers : matérialisme, culte de l'homme, pseudo-christianisme, scientisme... pour ensuite s'engager activement dans une vaste stratégie de défense. Attentif à l'air du temps, aux aspirations de ses contemporains, aux destinées de son siècle, il démontre ainsi que l'apologiste n'est pas forcément l'ignorant ou l'obscurantiste que caricaturaient ses adversaires (P.-Y. K.)

**SÉANCE DU VENDREDI 16 MARS 2007****Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Chausse, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy et Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech et Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Bruguerolle, Cavalier, Costabel, Roger, Sapède.

Absents : MM. Fabre, Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Pradel, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol et Benel, MM. Bourrat, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Lanvers, René Maubon, Mazier, Meine, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Pincemaille.

Excusé : M. Meunier.

Le dernier procès verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins deux abstentions

Un descendant de Gustave Fornier de Clausonne (secrétaire perpétuel de 1867 à 1872), M. Antoine Lafont, nous a envoyé une photo d'un tableau pour identification : il s'agit, peut-être, du portrait du docteur Jean Razoux qui a succédé à Jean-François Séguier comme secrétaire perpétuel de 1784 à 1793. Il meurt en 1798. Il avait écrit un *Mémoire sur les épidémies* qui lui valut une médaille d'or de la Société de médecine de Paris et il était en outre archéologue.

Hier, nous étions très nombreux pour visiter les fouilles de l'avenue Jean-Jaurès, en compagnie de M. Marc Célié, responsable de tous les chantiers archéologiques de Nîmes ; ce soir, vous avons le choix entre l'Assemblée générale de l'*Institut européen Séguier*, avec les interventions de M<sup>me</sup> Bret, conservateur à la bibliothèque Carré d'Art et de M<sup>mes</sup> Evelyne Tardieu et Dominique Darde, conservateurs des musées d'Histoire naturelle et d'Archéologie, sur les collections de J.-F Séguier ; et à la Maison diocésaine, *Croire en l'homme aujourd'hui : Pierre Teilhard de Chardin, Théodore Monod, deux itinéraires en dialogue*, par M<sup>mes</sup> M.-J. Coutagnes et Nicole Vray, correspondante de notre Académie.

Nous avons reçu en hommage de la part de la Société

archéologique de Béziers le *XV<sup>e</sup> Cahier* qui traite de *L'Intendance des Isles du vent de l'Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle à la mairie d'Agde sous la Révolution française*, par Jacques et Jacqueline Gérard, et les *Mémoires pour l'histoire générale du Diocèse de Béziers*.

La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales nous a offert de superbes volumes, les n° 111, 112, et 113, consacrés à *La conquête de Majorque*, à des *Mélanges roussillonnais* et aux *Grenats du Roussillon*.

Puis, selon l'ordre du jour, Madame Marès donne la parole à M. Robert Chalavet qui évoque *Le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944*. C'est d'abord la surprise devant cet événement que l'on n'attendait pas. Plus de 500 bombes répandues sur 18 points de la ville dont deux sur l'hôpital Gaston Doumergue détruisant le pavillon de chirurgie et le pavillon Pasteur.

Puis vient le moment de l'organisation des secours, du contrôle de la situation et de l'établissement du bilan de ce désastre : 267 morts, 540 blessés et 5 000 sinistrés. C'est alors le moment d'enterrer les morts et déblayer les immeubles détruits, de reloger les sinistrés.

M. Chalavet répond à la question que se posèrent tous les Nîmois, à cette époque : pourquoi leur ville a-t-elle été visée et dans quel but ? Il s'agissait d'un plan stratégique dressé par le général Eisenhower pour stopper le retrait des troupes allemandes en coupant les moyens de communication, et éviter leur regroupement. Ce seront mille bombes larguées par 120 bombardiers qui tomberont sur Nîmes, mais certains appareils continueront en direction de l'aérodrome de Montpellier, puis, de mai à juillet, d'autres villes subiront ce même sort.

Cette communication nous a remis en mémoire un événement qui a laissé des traces douloureuses dans l'histoire de notre ville. Nous remercions M. Chalavet de nous en avoir dressé un compte rendu précis et bien documenté.

**SÉANCE DU VENDREDI 30 MARS 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÉS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz et Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Chausse, Costabel, Durteste, Galtier, M<sup>me</sup> Jurgensen, MM. Lévy, de Seguin, Valade.

Absents : M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol et Benel, MM. Chabert, Chalavet, Darbelet, Daudé, Huertas, Meunier, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, M. Pincemaille, M<sup>lle</sup> Ritter, MM. Stephan, Souriou.

Ce procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins une abstention.

L'Académie de Montpellier nous adresse son programme du dernier trimestre, avec deux invitations à une séance publique, la première : le lundi 2 avril, à l'amphithéâtre d'anatomie à la Faculté de médecine, M. le professeur Olivier Jonquet évoquera *Les lois éthiques, enjeu et prospective* ; la seconde, le lundi 7 mai, ce sera M<sup>me</sup> Catherine Marès qui prononcera *L'éloge de la vigne*.

Nous avons reçu les réponses des nouveaux correspondants. M. Cayrol nous présente ses regrets de ne pouvoir se libérer pour être parmi nous aujourd'hui.

Nous étions invités par la Région Languedoc-Roussillon (M. Frêche et M. Malavieille) à participer au *Salon du Livre* à Paris (23-27 mars).

Nous avons reçu une invitation de l'Association d'amitié franco-algérienne pour participer à une conférence-débat sur Kateb Yacine par son ami Benamar Mediène, auteur de l'ouvrage *Kateb Yacine, le cœur entre les dents*, à la Maison du Protestantisme, mardi ; ainsi qu'à une conférence sur *Le Darfour, 1<sup>er</sup> génocide du XXI<sup>e</sup> siècle*, par M. Jacky Mamou, dans le cadre des *Mardi Unimes* au Centre universitaire, ce même jour.

Hier, M. Jean-Louis Meunier a évoqué Pierre André Benoît

et René Char au musée Pierre André Benoît à Alès.

Ce soir, nous sommes invités par l'Association Maurice Aliger à une conférence à trois voix : M. Hugues, notre trésorier, M. Max Daumas et M. Henri de Cadolle sur *Seigneurs et Intendants en Vaunage au XVIII<sup>e</sup> siècle*, à la salle des fêtes de Caveirac.

Notre confrère, M. Robert Debant nous transmet un bulletin de souscription pour un ouvrage du professeur Gérard Cholvy sur le *Cardinal de Cabrières* (qui a été membre de notre Académie, alors qu'il n'était que l'abbé de Cabrières), et nous annonce que l'auteur viendra parler de son ouvrage au Comité de l'Art chrétien, à la cathédrale, en octobre prochain.

Nous avons reçu un bulletin de souscription pour un ouvrage de bibliophilie : *Le chansonnier de Montpellier*, 800 pages de musique et d'enluminures.

À l'ordre du jour, nous recevions sept nouveaux correspondants : M<sup>lle</sup> Vanessa Ritter, MM. Cayrol, Dardelet, Daudé, Huertas, Rigoulot et Souriou.

M<sup>lle</sup> Vanessa RITTER (née en 1973). Égyptologue, vacataire à l'Institut français d'Archéologie orientale, spécialiste des ostraca hiéroglyphiques, démotiques, chargée de l'aménagement et de la réorganisation de la collection d'ostraca du Caire.

Auteur de publications et d'articles hiératiques littéraires découverts dans les fouilles du Grand Puits de Deir al-Medineh.

Parrains : M. Jallatte, M<sup>mes</sup> Lassalle et Leroy.

M. Régis CAYROL (né en 1951). Juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nîmes. Maître en droit, diplômé de l'École nationale supérieure de Police, chargé de cours à l'École de Mines d'Alès, vice-président de l'Association française des magistrats instructeurs.

Président de la *Scène nationale Cratère-Théâtre d'Alès*.

Auteur : *Michel Déon, la droite dilettante et nonchalante*.

Parrain : M. Puech.

M. Philippe DARDELET (né en 1941). Agrégé d'histoire, doctorat d'État en géographie et sociologie, proviseur honoraire du Lycée Alphonse Daudet. Commandeur des Palmes académiques,

médaille d'argent de la jeunesse et des sports.

Auteur : *Les magistrats africains au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.*

Parrains : M. Aventurier, Maubon, Puech.

M. Romain DAUDÉ (né en 1978). Maîtrise d'histoire.

Chargé de l'inventaire des Ressources ethnologiques et culturelles du pays viganais, par la Maison de l'intercommunalité.

Auteur : *Armorial du Vigan en Cévennes ; Quelques belles demeures du Vigan ; L'hôtel de la Contamine au Vigan.*

Parrains : M<sup>mes</sup> Lassalle, Marès, Poujoulat.

M. Jean-Marc HUERTAS (né en 1955). Architecte-urbaniste, chargé de cours à l'Université de Montpellier III, conseiller pour l'architecture à la DRAC de Languedoc-Roussillon.

Auteur : *Architecture ancienne et technique de réhabilitation.*

Parrains : Bonifas. Galtier, Valade.

M. Philippe RIGOULOT: (né en 1975). DEA d'Histoire des Idées politiques ; doctorat de Sciences politiques ; chargé de travaux dirigés de Droit constitutionnel à l'Université Vauban.

Président de l'association *Terre d'Artistes* (Création d'une centrale hydro-électrique au Népal).

Auteur : *Le religieux dans la société contemporaine ; Méthodologie de recherche sur les maires protestants du Gard ; Charles Berthézienne, député du Gard.*

Nombreuses publications et conférences sur *Le religieux dans la société contemporaine.*

Parrains : M. Jallatte, Aventurier, Grossi.

M. Daniel SOURIOU : Ferronnier d'art et sculpteur sur métaux ; Compagnon du Tour de France.

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Auteur de nombreux articles sur le Compagnonnage.

Parrains : M<sup>mes</sup> Poujoulat, Lassalle.

M<sup>me</sup> Catherine Marès les a accueillis en soulignant l'importance qu'ont les correspondants dans notre Académie, car ils nous font profiter de leurs connaissances et de leur savoir dans des



domaines et des régions variés. Elle souhaite qu'un échange actif s'établisse entre eux et les académiciens. Puis, tour à tour, chacun des nouveaux correspondants se sont présentés en faisant part de leurs activités et de leurs projets. Très applaudis par l'assemblée, ils ont pu ensuite faire plus ample connaissance, autour du verre de l'amitié.

**SÉANCE DU VENDREDI 13 AVRIL 2007**

**Cette séance est présidée par M. Paul MAUBON,  
vice-président, M<sup>me</sup> Catherine MARÈS étant excusée**

Sont présents : MM. Bonifas, Cavalier, Costabel, Durteste, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Grossi, M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy, M. Lévy, MM. Puech, Roger, de Seguins, Valade.

Absents : MM. Chausse, Dervieux, Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier, Pradel, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chalavet, Chillet-Pijac, Dugas, Huertas, Maréchal, Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, M<sup>lle</sup> Ritter, MM. Souriou, Stephan, Vermeil. Excusé : M. Rigoulot.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté à l'unanimité moins une abstention.

L'Académie de Dijon nous adresse le calendrier du second trimestre et le compte rendu de sa séance solennelle du 13 janvier. Nous avons aussi le programme de l'Académie de Versailles, avec entre autres une conférence de M. J.-D. Bredin sur *Charlotte Corday*.

M. Galtier nous donne des nouvelles de M. Jean-Marc Roger hospitalisé au centre hospitalier Carémeau.

De la part de notre confrère M. Guy Dugas, nous avons reçu plusieurs invitations à une série de manifestations consacrées à *Jules Roy*, à l'occasion de son centenaire (1907-2000). Ces cérémonies se tiennent à Alger, au salon international du livre d'Alger, à Tlemcen en avril, à Trieste en novembre, à Tunis en décembre, à Montpellier en juin. Je signale qu'il a été rajouté une présentation à Nîmes, en septembre, avec le concours de l'Académie de Nîmes et de la librairie Teissier ; à Paris à la même date et à Dijon et Vézelay en novembre et décembre. M. Dugas nous donne la liste des publications de Jules Roy, ainsi que celles, récentes, qui ont paru sur cet auteur.

Je signale pour notre ami M. Jallatte que Jules Roy avait obtenu le prix Renaudot en 1946 pour son ouvrage *La Vallée heureuse*.

Invitation aussi à une conférence-débat : *Le décor dans l'architecture d'aujourd'hui est-il possible ?* par M. Robert Prohin, architecte, et M. Pierre Parsus peintre bien connu à Nîmes, au lycée Daudet.

Je rappelle que la semaine prochaine aura lieu à Arles le 132<sup>e</sup> congrès du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), dont le thème est : *Images et imageries*. Dans le cadre universitaire de *Unimes*, nous sommes invités à une communication de M. Robert-Vincent Joule sur *La soumission librement consentie ou comment amener les gens à modifier librement leur comportement*.

Vous avez reçu le volume des Mémoires de l'année 2005 qui a pu être réalisé grâce à deux de nos membres, M. Pascal Gouget et M. Alain Aventurier. Nous les en remercions. Nous allons maintenant nous occuper des Mémoires 2006.

M. Robert Chalavet nous a remis un CD concernant sa communication sur le *Bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944*. C'est un document précieux qui sera certainement consulté par de nombreux chercheurs.

M. Bernard Bastide, correspondant, qui nous avait parlé de la naissance du cinéma à Nîmes, nous envoie un bulletin de souscription pour un ouvrage intéressant, réalisé en collaboration avec M. François de la Bretèque, et consacré à *Jacques de Baroncelli*, le frère cadet de Folco, cinéaste français, qui a réalisé le scénario, la production, la mise en scène et le montage de plus d'une trentaine de films.

Nous recevons de la part de M. Alain Plantey, membre de l'Institut, un bulletin de souscription pour un roman : *Les ombres du passé, à la mémoire des braves tirailleurs sénégalais tombés au champ d'honneur pour défendre le drapeau français*.

Nous allons lancer un appel d'offres pour les travaux de l'hôtel de l'Académie, exécutés sous la direction bénévole de notre confrère, M. Antoine Bruguerolle.

Puis, selon l'ordre du jour, M. Maubon donne la parole à M. René Chabert, correspondant, qui va traiter le sujet suivant : *Entendre-Comprendre ; Ressentir-transposer*.

Ces deux couples de verbes ne sont pas adjoints sans un dénominateur commun : la transformation qui se traduit par transduction pour le premier groupe et transposition pour le second.

Ce premier groupe a fait l'objet d'une étude de l'appareil auditif (les récepteurs de l'oreille interne concèdent deux fonctionnements distincts que l'on peut comparer à la différence entre entendre et comprendre). Le deuxième groupe concerne l'image originale qui permet de transposer ce que l'on peut émettre à partir d'un ressenti (*la Poésie est le revers des Sciences*).

« Entendre-Comprendre et Ressentir-Transposer » ont pour intérêt de s'adresser à l'un et à l'autre de nos hémisphères cérébraux.

L'hémisphère dominant (généralement le gauche chez l'homme) assume essentiellement des activités verbales, linguistiques, arithmétiques et analytiques. Le rôle de l'hémisphère droit est plus important dans les fonctions non verbales, géométriques, spatiales, visuelles, formelles, musicales et synthétiques. À titre d'exemple, la représentation de l'espace visuo-moteur n'est pas un monolithe uniforme, mais elle peut être séparée en composants « métrique » et « topologique ».

Aux citations d'auteurs connus, s'ajoutent d'autres constatations ou interrogations ponctuant cet exposé : Les animaux ont-ils un sixième sens ? On parle de ressentir aussi par la peau ! Au fait, les insectes ont-ils des organes des sens ? Qu'est-ce que le trac ? Un ressenti peut-il basculer dans l'addiction ? Quelle est donc la différence entre gène et « même ». ? Partout dans le monde, dans tous les secteurs d'activité, dans tous les courants de pensée, on constate que la poésie interpelle !

En conclusion : « On peut dire qu'en physiologie le cerveau commande l'organisme, le cœur. Sur l'échelle de l'humanisme, c'est le bon cœur qui commande le cerveau pour réaliser le bon geste ». (R. C.)

M. Maubon félicite l'orateur de sa savante communication, puis M. Chabert répond aux nombreuses questions de l'auditoire.

**SÉANCE DU VENDREDI 27 AVRIL 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Jallatte, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Pierre Marès, Puech, Sapède, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, Debant, Durteste, Grossi, Hugues, M<sup>me</sup> Jurgensen, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Roger, de Seguins, Valade.

Absents : M. Chausse, M<sup>me</sup> Maurin, M. Mounier.

Correspondants présents : M<sup>mes</sup> Agussol et Benel, MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, M<sup>me</sup> Herrmann, MM. Meine, Meunier, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Riemenschneider, Rigoulot, Stephan, Vermeil.

Le dernier procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins neuf abstentions.

Nous avons appris le décès de M. René Rémond (1918-2007) membre de l'Académie française, mais aussi membre non résidant de notre compagnie. Il était venu, lors de notre séance publique du 4 février 2000, nous parler *Des aspects politiques de l'œuvre du philosophe Étienne Borne*, et avait aimablement participé à notre repas annuel.

Nous sommes allées, Madame Marès et moi-même, vendredi 20 avril à Arles, représenter l'Académie à la réunion pour les sociétés savantes organisée par le CTHS, qui communique avec les sociétés savantes par l'intermédiaire de bulletins de liaison que nous recevons régulièrement, par des journées d'étude (la prochaine aura lieu à Paris en octobre 2007), et au moyen d'enquêtes sur des personnalités qui ont joué un rôle dans notre région mais ayant appartenu à une société savante (fiches à remplir) et sur un inventaire du patrimoine funéraire. Notre Académie n'a pas encore répondu à ces questionnaires, mais a bien l'intention de participer à ces travaux.

Il a été question aussi des publications du CTHS et de la possibilité de faire connaître, par leur intermédiaire, nos publications ou même toutes publications émanant d'un auteur

appartenant à une société savante. Le congrès en 2009 se tiendra à Bordeaux, mais le prochain congrès aura lieu à Québec, à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de cette ville ; le thème en sera : *Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique : Europe, Canada, Amérique*. Nous pensons qu'avec Montcalm nous pourrions peut-être faire quelques chose : réponse à donner avant le 30 septembre. Participants : réponse avant le 1<sup>er</sup> décembre. Informations sur le Congrès : [congres.cths@recherche.gouv.fr](mailto:congres.cths@recherche.gouv.fr)

Nous avons reçu une invitation de la Municipalité pour le 6<sup>e</sup> salon européen de la bande dessinée qui se tiendra, comme les années précédentes au Jardin de la Fontaine et qui se termine par une distribution de prix. Hier, a eu lieu le vernissage de l'exposition Zep à Carré d'art, et à l'inauguration, à l'École des Beaux-Arts, de l'exposition *Œuvres sur papier* de Lucy Vines, que vous pourrez voir jusqu'au 31 mai.

M. le Maire nous invite aux cérémonies commémorant la Journée nationale de la déportation et à celle de l'anniversaire de la Victoire de 1945.

Je vous signale une très belle exposition, au musée languedocien à Montpellier, *Le verre et l'éternité*, avec de rares collections de verreries italiennes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, et un catalogue très illustré, ainsi qu'une conférence de M<sup>me</sup> Caroline Durand-Ruel-Godfroy : *Paul Durand-Ruel (1831-1922) premier marchand de tableaux et défenseur des impressionnistes*, mardi 15 mai à Carré d'Art à 19 h, dans le cadre de l'association des Amis des musées.

À plus long terme, nous avons le programme du colloque de Saint-Michel de Cuxa : *Actualité de l'art antique dans l'art roman*. Du 6 au 13 juillet, celui de la session d'été de l'École Antique (11-16 juillet) : *Monuments romans en Languedoc, en Provence et en Dauphiné*.

Je rappelle que c'est lundi 7 mai que notre présidente prononcera *l'Éloge de la Vigne* à l'Académie de Montpellier, C'est un événement nouveau qui témoigne de nos vœux de rapprochement des académies. Nous avons déjà amorcé un rapprochement inter-académies sur l'initiative de l'Académie du Var et nous allons continuer sur notre lancée.

M. Bernard Bastide vient d'offrir à la bibliothèque son ouvrage sur *Jacques de Baroncelli*, avec quelques bons de commande pour ceux d'entre nous qui seraient intéressés par cet ouvrage.

Nous avons reçu un bulletin de souscription pour *Le dictionnaire historique, biographique et généalogique des anciennes familles de Franche-Comté* par le général de Mesmay.

Puis, selon l'ordre du jour, Madame Marès accueille Madame Plouvier en ces termes :

Madame,

C'est une joie et un honneur pour l'Académie que de vous entendre aujourd'hui. Lorsqu'il s'applique à vous, le titre de membre ordinaire de notre Académie peut paraître incongru si l'on ne prend pas la précaution de le dépouiller des relents de sa signification première. Rien n'est ordinaire dans les sujets que vous traitez et dans la façon dont vous faites corps avec eux. Vous frayez à votre auditoire des chemins pour qu'il entre à son tour dans le mystère du verbe poétique, ce verbe auquel vous avez consacré toute votre vie. Cette tâche n'est pas aisée. Si, pour vous citer vous-même, *la poésie fait advenir les choses dans la mesure où elle se crée elle-même*, c'est au jaillissement de cette création, à sa source que vous nous invitez à pénétrer.

Vous allez déployer pour nous les années d'apprentissage de celui qui fut non seulement le fondateur de la librairie Sauramps à Montpellier, mais un très grand poète et un ami des plus grands, René Char en particulier. Il a su, je vous cite, *rendre aux mots la charge d'évocation qu'ils ont perdue*.

Puissions-nous, cet après-midi, avoir le cœur assez léger, l'oreille assez fine pour que cette évocation fasse vibrer en nous des trésors que la poésie, selon le mot de Paul Klee, rend visibles.

Ce sont les années de formation de Pierre Torreilles que va évoquer M<sup>me</sup> Paule Plouvier, membre non résidant. C'est d'abord son enfance, à la suite de son père sous-officier qui circule dans les colonies : au Tonkin, puis à Madagascar, son retour en France à Arles dont la maison jouxtait l'église Saint-Trophime. Il est, à ce moment, attiré par l'impressionnisme, le Rhône, les étangs, la mer ; mais ce sont aussi les Cévennes où il séjourne au nord de Valleraugue, et où sa mère meurt.

Déjà dans ses écrits, il recherche le mot juste, authentique. À ce moment, il veut devenir pasteur. En 1944, pour ne pas partir au service obligatoire, il prend le maquis (maquis des Cévennes maquis du Vercors) où il est porteur de documents, de faux papiers. Il rencontre sa femme, Simone Sauramps et devient libraire à Nîmes (Calendal), librairie qui possède un fonds d'ouvrages surréalistes, dans une ville où la présence du surréalisme est importante, puis il installe sa librairie à Montpellier. Ses rencontres avec Michel Leiris, l'influence d'André Breton et des surréalistes vont marquer définitivement son œuvre.

Cette brillante communication fut ensuite enrichie du témoignage de M. Chalavet, de M. Vermeil qui l'ont connu, et des observations formulées par M<sup>me</sup> Benel, MM. Chillet-Pijac et Riemenschneider.



**SÉANCE MONTPELLIÉRAINE****du 7 MAI 2007****Séance publique de l'Académie de Montpellier**

Nous avons été reçus avec sympathie par le président M. Bedel de Buzareingues à l'Académie de Montpellier où notre présidente a brillamment prononcé *L'Éloge de la Vigne*, avec, en préliminaire, une présentation de deux membres de la famille de son mari qui ont joué au siècle dernier un rôle important dans le développement du vignoble méditerranéen. La séance avait lieu dans l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Puis nous avons terminé l'après-midi chez le président, ce qui nous a permis de connaître les membres du bureau, et, pour ma part, de m'entendre avec M. Denizot, secrétaire perpétuel, au sujet de l'annuaire des académiciens de la région ; celui-ci devra comporter la profession de chacun de nos membres. J'aimerai être précise, et, avec la prochaine convocation, je vous adresserai un petit questionnaire à ce sujet. Il n'est pas question de mentionner les décorations.

Très chaleureusement accueillie par le président de l'Académie de Montpellier, Monsieur de Buzareingues, Madame Catherine Marès répondit en ces termes :

Monsieur le Président de la Conférence nationale des Académies, Monsieur le Président de l'Académie de Montpellier, Monsieur le Secrétaire perpétuel, Mesdames, Messieurs les Académiciens, chers amis,

À l'occasion du tricentenaire de votre Académie, à l'automne dernier, vous avez reçu, magistralement, la Conférence nationale des Académies. Vous poursuivez depuis, l'accueil des Académies de Province, vos voisines, et c'est à ce titre que j'ai l'honneur, aujourd'hui, de représenter celle de Nîmes. Pour une fois, la *colonia nemausa*, qui a parfois la hantise de traverser le Vidourle, comme si c'était le Styx, peut se prévaloir d'une supériorité : celle de l'ancienneté. Si ce n'en est pas une pour les femmes, cela en est une, sans doute, pour nos vénérables sociétés. Notre création en 1682 nous donne 24 ans d'antériorité : à l'époque, une génération !

Nîmes est également très présente en ce lieu prestigieux de l'amphithéâtre d'anatomie pour deux raisons : la superbe cathèdre que nous voyons ici vient de nos arènes et l'architecte qui, il y a une quinzaine d'années, a procédé à la restauration de cet ensemble est membre résidant de notre propre Académie ; il s'agit de M. Antoine Bruguerolle.

Toutefois, lorsque, à l'issue de la séance publique de l'Académie de Nîmes, à laquelle ils nous avaient fait l'honneur de participer, votre président et votre secrétaire perpétuel m'ont demandé de venir prononcer cette communication en votre illustre assemblée, j'avoue avoir été bien présomptueuse d'accepter. Venir parler de la vigne à Montpellier, c'est comme aller parler de l'Islam à La Mecque, surtout lorsque l'on ne peut se prévaloir d'aucun titre en ce domaine.

J'ai bien conscience de me trouver ici au cœur du sanctuaire de la vigne, sa pierre noire, son saint des saints. C'est ici que des actions ont été mises en œuvre au cours du temps pour développer sa culture et lutter contre les fléaux qui l'ont toujours menacée. C'est ici que se sont concentrées toutes les actions destinées à sauver la viticulture lorsqu'elle était menacée. C'est ici que les viticulteurs ont crié et crient leur détresse. Et Dieu sait qu'elle est à l'ordre du jour en ces temps difficiles...

À vrai dire, mon seul titre à venir ajouter ma petite note à ce concert, qui se veut un chant d'espoir et non un éloge funèbre, même s'il emprunte à ce genre un retour sur le passé, sur l'histoire, mon seul titre serait le nom de famille de mon mari : en l'épousant, j'ai épousé la cause de la vigne.

Il ne me revient pas, ici, de parler d'Henri Marès, l'arrière-grand-oncle de mon mari, membre de votre compagnie de 1847 à 1901. D'aucuns – M. Jean Paul Legros, membre de votre compagnie, et Jean Argelès – s'en sont chargés lors de la séance du 23 octobre 2000 qui lui était consacrée. En revanche, je ne sais pas qu'on ait si peu que ce soit évoqué la figure de son frère, Paul. Retracer brièvement les étapes de sa vie, – je ne peux pas parler de carrière, car il semble qu'il se refusât à en faire une – ne m'écartera

finalement pas de mon sujet, puisque sa descendance me ramènera inmanquablement à la vigne. En outre, cela me permettra de dessiner pour vous, à partir de cette ville de Montpellier et de Sète, sa voisine, quelques tableaux de la colonisation. La parenthèse mérite le détour. Puissé-je vous divertir, peut-être même vous instruire, en me l'autorisant.

Paul Marès était donc le petit frère d'Henri. Il avait un autre frère, Léon, dont le fils légua son château de Montrottier et toutes ses collections à l'Académie florimontane d'Annecy. Vous voyez qu'entre académies, nous avons l'esprit de famille ! La propriété de Launac était entre les judicieuses mains d'Henri, et le vignoble, à l'époque, rapportait bien. Paul fit ses études de médecine en votre bonne ville, ici même, et partit exercer – un an ! – dans la capitale. C'était en 1870, et les secours aux blessés ont motivé son engagement. Apparemment, telle n'était pas sa vocation, car il ne fut pratiquement plus question de médecine dans sa vie. En revanche, la botanique et la géologie le passionnaient. C'est ainsi qu'il passa cinq ans en Espagne, aux îles Baléares en particulier, pour en étudier la végétation. En mars et avril 1865, il publia deux études, dont une pour la société botanique de France et, en 1880, un *Catalogue raisonné des plantes vasculaires des îles Baléares*, qui fait autorité. Nous fûmes en relation, dans les années 70, avec un botaniste mallorcaïn qui venait de rééditer cet ouvrage dont il appréciait la haute qualité scientifique.

Les ressemblances du climat et donc de la végétation des Baléares avec ceux de l'Algérie furent un des motifs de son départ, puis de son installation en ce pays. Il fut en effet invité par son professeur de botanique à la Faculté de médecine, le docteur Cosson, à rejoindre en Algérie une mission qu'on lui avait confiée sur les confins du Tell, les hauts plateaux et le grand Sahara. Chacune de ces expéditions donnait lieu à des comptes rendus adressés à l'Académie des Sciences, aux sociétés géologiques et météorologiques diverses auxquelles il appartenait. Il nous en a heureusement laissé la liste. Paul fit des observations météorologiques dans le sud des provinces de Constantine et d'Alger, étudia le mouvement des dunes dans le Sahara, l'invasion des sauterelles, fit des rapports sur la culture de l'alfa, la constitution géologique de la province d'Alger, l'altimétrie

de certains sommets. Pour ne citer qu'un exemple, le calcul barométrique lui permit d'établir l'altitude de Biskra à 125 mètres, le calcul géodésique ultérieur la fixant à 126 mètres, différence minimale.

Toutes ces expéditions se faisaient sous la protection de l'armée, que Paul Marès dédommageait, en quelque sorte, selon ses propres termes, en prodiguant des soins médicaux aux troupes, surtout aux blessés. Elles avaient en outre un caractère d'autant plus aventureux que son épouse l'accompagnait. Elle fut ainsi la première européenne à pénétrer dans le M'zab, cette enclave berbère alors autonome, près de Ghardaïa. Peintre de talent, elle a laissé de nombreux croquis et aquarelles de ces expéditions.

En 1866, Paul Marès se fixa sur une propriété dans la Mitidja qu'il avait acquise en 1863. Il faut voir avec quelle rigueur scientifique (il était bien le frère d'Henri), il se livra à la mise en valeur de ces terres incultes, ingrates et souvent marécageuses.

Parallèlement, il fut conseiller général, membre du Conseil du gouvernement en 1873, Commissaire de l'Algérie à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Comme il alliait la théorie à la pratique, il se passionna pour la création d'une « Institution scientifique » en Algérie, on pourrait dire une Académie. Énumérant le potentiel d'études à faire en ces régions, y compris dans le domaine linguistique, il ouvre à la coopération entre les deux rives de la Méditerranée un champ d'action qui n'a en rien vieilli et qui mériterait, en tous points, d'être repris.

La vie coloniale était animée et la Villa Marès, sur les hauteurs d'Alger, brillait de tous ses feux. La presse rapporte même que, lors de sa venue en Algérie, l'empereur ouvrit le bal au bras de la jolie Madame Marès. Cela n'empêcha pas son fils Roger, le grand-père de mon mari, de faire de bonnes études et de sortir major de l'Institut national agronomique.

Vouant sa carrière à l'Algérie, il y fonda avec le D<sup>r</sup> Trabut, en 1905, l'École d'agriculture d'Alger, dite de Maison Carrée, promise à l'avenir que l'on sait, puisqu'elle eut rang d'école nationale au

même titre que l'agro de Montpellier. Devenue Institut national agronomique, cette école garde vocation, en dépit des vicissitudes de l'histoire, à entretenir des relations privilégiées avec les pôles agronomiques de votre ville.

S'il fut Inspecteur général de l'agriculture en Algérie, puis en Tunisie, ce grand-père ne nous ramènerait pas directement à la vigne, n'était son mariage avec Alix de Trécesson, dont je vais essayer de dessiner brièvement la peu ordinaire histoire.

Née posthume d'un officier mort au champ d'honneur en 1870, Alix et sa sœur, encore toutes petites filles, étaient arrivées en Algérie avec leur mère, laquelle croyait avoir acheté une propriété à Douéra, à 30 km d'Alger. Or le notaire avait empoché la somme sans acheter le bien. Il a fallu procéder à un second achat, avec reçu, cette fois... Sans doute restait-il quelques fonds provenant des propriétés de Louisiane, car c'est là que l'aventure avait commencé : je ne peux pas m'empêcher de vous en livrer quelques épisodes.

La marquise de Trécesson avait pour père un languedocien de Sète, Paul Juge, capitaine au long cours, parti tenter l'aventure à la Nouvelle Orléans. Il devait s'y illustrer pendant le siège de cette ville en devenant chef de la légion européenne et y conquérir le titre de « Général ». Pour ne pas à avoir à prendre parti, les Européens s'étaient en effet constitués en « milice », avec l'accord de leur consulat respectif, pour défendre leurs intérêts, sauvegarder les cargaisons du port et permettre au commerce de ne pas sombrer. Cet épisode a pu être illustré par un mémoire de D.E.A. soutenu par un certain William Lewis, à l'Université Michel de Montaigne à Bordeaux en 2001, grâce aux archives de Paul Juge conservées par la famille.

Une fois les Yankees du Général Butler installés en vainqueurs en ces contrées où la France trouvait qu'il faisait si bon vivre, à quoi bon rester là-bas ? Le capitaine au long cours a repris la destination de la France. Mais, même dans l'entourage proche de Napoléon III, à la cour de Compiègne en particulier où le jeune Trécesson était aide de camp et où il avait connu Pauline Juge, quelle aventure tenter ? L'Algérie, bien sûr. Paul Juge y partit. Il s'y ruina sur de mauvaises propriétés, un Algérien, pour finir, ayant

disparu avec le troupeau et avec l'argent destiné à doubler celui-ci. Il mourut quasi désespéré.

Sa fille, Pauline de Trécesson, partie seule en Algérie avec ses deux filles, ainsi que je l'ai dit, mit en valeur la propriété de Douéra, le Marabout d'Aumale, qui avait cessé d'être fantôme. Elle y planta de la vigne, qui prospéra. Sa fille Alix épousa Roger Marès, grand-père de mon mari, dont nous avons déjà parlé. À Alger et à Douéra, les migrants du Languedoc et de la Louisiane avaient, provisoirement, trouvé une terre pour y faire leur nid.

Nous en arrivons ainsi à l'avant-dernière étape de cette histoire. Henri, fils de Roger et Alix, et père de mon mari, passa la plus grande partie de sa vie à exploiter le domaine de sa femme en Tunisie. Dans les années 60, il avait laissé la responsabilité de ce domaine tunisien à son fils aîné, Roger, mon mari. Lui-même continuait à faire du vin au Marabout d'Aumale. Même après le départ des Français, en 1963, il réussit à effectuer une dernière vendange, sous la protection de ses ouvriers. Mon mari, lui, fut mis en prison au moment des événements de Bizerte, l'été 1961, puis expulsé.

Retour à la case départ. Il fallait repartir à zéro. Le Languedoc était tout indiqué pour implanter une famille Marès. C'est ainsi que nous avons créé le Mas des Bressades où la vigne a peu à peu doublé, puis supplanté toutes les autres cultures auxquelles, en bon pied noir, mon mari s'est livré. Notre fils, diplômé de l'École Nationale d'Agriculture de Montpellier, nous a fait la joie de prendre sa suite. Avec son épouse, œnologue et exploitante agricole également, ils cultivent, vinifient, élèvent et commercialisent quelques 5 000 hectolitres de vin des Costières de Nîmes.

Peut-être comprendrez vous ainsi la raison pour laquelle, lorsqu'il s'est agi de trouver un sujet pour mon premier discours de présidente, j'ai choisi de faire l'éloge de la vigne. Rejoindre les préoccupations majeures des agriculteurs de notre région me semblait une priorité. En effet, la vocation d'une Académie, c'est de rassembler des énergies en vue d'un bien commun.

L'Académie royale du Gard s'est toujours intéressée aux questions agricoles, à la viticulture en particulier, puisque l'on trouve à la bibliothèque de Toulouse, sous la cote 60 690, un rapport de cette dernière sur *l'appareil vinificateur de M<sup>lle</sup> Gervais*. Je n'y suis pas allée voir, mais serais curieuse d'apprendre ce dont il s'agit... Son avis fut sollicité en 1774 sur un projet de canal du Rhône au Vistre, ancêtre du Bas-Rhône. En 1842 la perte de ses attributs royaux n'empêcha pas notre Académie de mettre à son concours, doté de récompense, un sujet sur *les moyens de détruire l'althise qui ravage les vignes*. En 1849, il s'agissait de *Constater les progrès de l'agriculture dans le Gard depuis plus de vingt ans*. Vous voyez donc que les garants ne me font pas défaut sur ce terrain, ô combien épineux à l'heure actuelle, de la vigne et du vin.

En réalité, l'agriculture, à mes yeux, ne se sépare pas de la culture. Il se trouve que j'ai arpenté toute ma vie le jardin des racines grecques, romaines et judéo-chrétiennes de notre culture. Pendant les neuf années où je suis, suivant la formule, restée à la maison, c'était pour aider mon mari, ce jeune vétéran revenu de la campagne africaine sur le « lot de colonisation » où il avait décidé d'implanter sa famille. Sans doute est-ce la raison pour laquelle l'un des mots dont je me plaisais à déployer l'éventail de significations devant mes élèves, pour qu'ils goûtent leur langue en découvrant son origine, était le verbe latin : *colo, colis, colere, colui, cultum*. Ce verbe en effet veut dire à la fois : cultiver, habiter et rendre un culte. Pour faire l'éloge de la vigne, je vais donc m'appuyer sur chacun de ces sens.

La rhétorique voudrait que je les traite l'un après l'autre. Mais c'est un peu l'histoire de la poule et de l'œuf : de la culture et de la sédentarisation, laquelle a précédé l'autre ? Lorsque les nomades hébreux venus d'Égypte arrivent aux confins de la terre promise, encore inaccessible, leur premier éblouissement provient des grappes de raisin sous le poids desquelles croulent, à leur retour, leurs éclaireurs. Il faut cultiver pour habiter, il faut habiter pour cultiver.

Mon éloge commencera donc par retracer à très gros traits l'histoire de la vigne. Heureusement, Monsieur Denizot est là pour

corriger mes erreurs et compléter mes lacunes.

Sans conteste, la vigne a donné au Midi son visage, mais depuis quand ? La découverte de pépins de raisin fossilisés au Nord et au Sud des Alpilles (entre autres lieux) laisse entendre que la vigne a toujours existé, chez nous et dans les régions tempérées et chaudes, à l'état sauvage. Dans la description de l'Âge d'Or faite par Virgile dans la IV<sup>e</sup> églogue, le lierre dont les fruits viennent spontanément nourrir l'enfant mystérieux en son berceau, ne serait-il pas en réalité une liane, la vigne sauvage ? Vigne et lierre ne sont-ils pas, d'ailleurs, souvent confondus ? Lorsqu'il s'agit de *cachez ces nudités que nous ne saurions voir*, la dite feuille de vigne est en effet bien souvent une feuille de lierre. Vigne et lierre, même combat : s'accrocher, tenir, ne pas mourir ! Quel programme !

L'on suppose, mais sans être en droit de l'affirmer faute de preuves suffisantes, que c'est au 7<sup>e</sup> millénaire avant notre ère que la vigne cultivée fait son apparition dans l'actuelle Géorgie, sur les flancs du Caucase. De là, elle gagne la Mésopotamie, l'Égypte où des traces de son exploitation sont inscrites sur des bas-reliefs datant de 2500 avant J.C. Elle s'étend jusqu'en Inde et en Chine, mais trouve dans toute l'Asie Mineure, en Phénicie et surtout dans le monde grec, son terrain d'élection.

Avec l'huile, le vin constitue en effet le trésor que les Phocéens, vers 600 av. J.C., apportent à Marseille. La vigne cultivée ne semble pas avoir existé, en Gaule, avant que les Grecs ne la lui confient. Précieux trésor. Les premières traces, aujourd'hui visibles, de sa culture, apparaissent autour de Martigues et de Lançon de Provence. Elles datent du V<sup>e</sup> siècle. Strabon, géographe originaire de Cappadoce et contemporain d'Auguste, ne décrit-il pas la Gaule comme *couverte de vignes* ? Toute la Narbonnaise devient terre à vigne, avec Lattes et Narbonne comme têtes de pont, pour en assurer le commerce, dans un va-et-vient incessant. Ce n'est qu'au début du I<sup>er</sup> siècle av. J.C., une fois toute la Gaule devenue province romaine, que cesseront les importations de vin italique. La production locale ne suffisait pas en effet, jusque là, à alimenter en vin les armées romaines et les nouveaux colons. Cependant, sa trop grande expansion risquant désormais de couler la production d'Italie, en 92 de notre ère, l'empereur Domitien ordonna d'arracher (déjà !)



la moitié des vignes des provinces. Il semble que les irréductibles Gaulois aient assez peu obtempéré, beaucoup trop soucieux de sauver leur vignoble.

Si le vin chemine en effet jusqu'en Aquitaine et jusqu'en Gaule septentrionale par les voies navigables et sans doute aussi à travers les Alpes, il faut avouer que son triomphe n'est pas facile et qu'il a affaire à forte partie. Incontestablement, les Gaulois sont portés sur la boisson. Telle est du moins, dans l'Antiquité, leur réputation. Ce serait même pour s'en procurer qu'ils ont envahi Rome, qui fut sauvée par les oies, comme chacun sait... Cependant, passé le confluent de la Saône et du Rhône, la rivalité avec d'autres boissons alcoolisées est rude. La cervoise est une concurrente redoutable, en particulier en Gaule Belgique, ainsi que les alcools de grain (oh ! la bière, le whisky, la vodka, déjà...). Pour les Romains, formés à la culture grecque, habitués à l'ordonnancement rituel des banquets, ce sont des boissons de sauvages. Cependant, l'influence romaine implanta la vigne sur les rives de la Moselle, autour de Trèves, capitale impériale à partir de 258, et sur les bords du Rhin. Ausone et Venantius Fortunat ont laissé de superbes descriptions de ces vignobles de coteaux.

La vigne allait-elle survivre au démantèlement de l'empire romain ? Il ne semble pas qu'il y ait eu de véritable solution de continuité dans son exploitation et son implantation. L'Église, en effet, à cause de ses besoins en vin de messe, a été l'artisan de son maintien et de son expansion. La communion sous les deux espèces fut pratiquée jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. (Le concile Vatican II a d'ailleurs préconisé le rétablissement de cette pratique, il serait utile de ne pas l'oublier, sous quelque prétexte de précaution... inutile... Je ne pense pas que cela sauverait la viticulture, mais faire circuler généreusement une coupe de vin est riche de symbole.) Les évêques ont planté de la vigne au siège de leur évêché (saint Rémi en lègue par testament au début du VI<sup>e</sup>), et ce, dans toutes les provinces de France, jusqu'en Bretagne, dans le Nord, la Vallée de la Loire, le Berry, le Massif central, grâce à des cépages appropriés.

Les moines développent les vignobles (on leur doit la plupart des grands crus, en particulier en Bourgogne) et il faut que le service

*du vin*, selon Rabelais, (que j'évoque avec un plaisir particulier en ces lieux), le service du vin passe parfois avant le service *divin*. C'est une question de vie et de mort, tant le poids de la vigne importe à l'économie ! Enfin, par-delà les océans, c'est l'Église qui est responsable de l'implantation des vignobles dans toutes les régions dont certains redoutent aujourd'hui la concurrence : au Cap, en 1659, au Mexique, dans toute l'Amérique latine et jusque sur le piémont andin, au Chili et en Argentine. C'est ainsi, a-t-on pu même écrire, que *l'expansion de la civilisation chrétienne est à l'origine de l'expansion de la viticulture dans le monde*.

Si ce petit galop à travers l'histoire était nécessaire pour comprendre comment la vigne habite la terre, il ne suffit pas à la chanter, ni à expliquer ce type de rapport très particulier qu'un vigneron entretient avec sa vigne, pour la cultiver.

La cultiver, même si, à travers l'histoire, de terribles fléaux l'ont ravagée, est affaire de passion. Il faut souvent beaucoup de bon sens et d'observation pour venir à bout des maladies qui la guettent. Ainsi, c'est par une sorte de pragmatisme naturel, à force d'expérimentations et d'observations qu'Henri Marès, vous le savez fort bien, a réussi à vaincre l'oïdium. La lutte contre le phylloxéra, au cours de laquelle il se montra moins bien inspiré, fut une histoire dramatique. Rétrospectivement, on se demande de quel bois étaient fabriqués nos ancêtres pour se relever après pareille catastrophe. Parti de Pujaut, dans le Gard, le puceron ravageur a entraîné l'arrachage de la quasi-totalité du vignoble. Et pourtant, les moyens d'une renaissance ont été trouvés, le vignoble a ressurgi.

Cet acharnement à maintenir la culture de la vigne, c'est à la plante elle-même qu'on le doit. Elle possède le génie de s'adapter à la terre qui la porte et de l'épouser. Ni grosse froidure ni excessive ardeur ne la rebutent. Son allure dépouillée, ses couches d'écorces superposées lui font comme un manteau d'hiver. Sa sobriété (on dit même que pour produire, il faut qu'elle souffre...), la ténacité de ses racines à forer entre les cailloux pour quérir l'eau là où n'importe quelle plante se serait découragée, font d'elle la culture idéale, la plus adaptée à nos régions. *Apricis saxis mitis vendemia coquit* : sur les pierres chauffées de soleil se mitonne la douce vendange. Ainsi

chantait le délicat Virgile.

Rien de plus rustique, rien de plus souple, rien de plus résistant qu'un plant de vigne : c'est une liane. Avec ses vrilles, que Colette a si bien chantées, elle s'agrippe à tout, elle agrippe tout, même, paraît-il, le rossignol... Ce serait donc à elle que nous devons son chant, le plus pur de la nature. Souvent, elle fait corps avec la maison, à tel point que pour symboliser la fuite du temps, Lamartine écrit le poème *La vigne et la maison*. Il dit ailleurs : *la famille enracinée sur le coteau qu'elle a planté, reflourit d'année en année*. Parfaite assimilation de l'homme à sa culture.

C'est que la vigne entretient un type de rapport particulier avec les hommes parce qu'elle entretient aussi un type de rapport particulier avec la terre. *La vigne, le vin, selon Colette, sont de grands mystères. Seule, dans le règne végétal, la vigne rend intelligible ce qu'est la vraie saveur de la terre. Quelle fidélité dans la traduction... Elle ressent, exprimée par la grappe, les secrets du sol. Le silex, par elle, nous fait connaître qu'il est vivant, fusible, nourricier. La craie ingrate pleure, en vin, des larmes d'or.*

De ce fait, ce n'est plus seulement l'homme, mais la vigne elle-même qui habite la terre. Les forêts la recouvrent, les cultures pérennes l'occupent momentanément. Seule la vigne l'habite. Y a-t-il une seule autre culture que l'on appelle ainsi par son nom ? Ce n'est pas une bamboueraie ou une oliveraie, ce n'est pas un verger, ni un champ de blé, c'est « une vigne », une personne. Seul peut faire du bon vin celui qui est amoureux d'elle.

*Mon bien-aimé avait une vigne sur un coteau plantureux... Pour montrer à quel point Dieu est amoureux du peuple qu'il s'est choisi, il le compare à une vigne. Toute l'histoire de la Bible est histoire d'une alliance, des noces de Dieu avec sa vigne bien aimée. Je suis la vigne et mon Père est le vigneron...*

C'est que, vous vous en seriez doutés, la vigne est l'objet d'un culte. Telle sera la dernière partie de mon propos.

De même que Déméter avait fait don du blé aux hommes, pour les remercier de l'avoir aidée dans la quête de sa fille Perséphone

enlevée par Hadès, Dionysos (le Bacchus des Romains, le Liber des Gaulois) leur a fait don de la vigne. Après avoir résolu son problème avec le dieu des enfers et accepté qu'il lui ravisse sa fille six mois par an, Déméter s'est retirée dans son lointain Olympe ; Dionysos, lui, est resté, pour profiter avec les hommes de ce trésor qu'il voulait partager. Le vin et la fête ne peuvent pas se dissocier. C'est autour de Dionysos, lors des grandes Dionysies, que naquit le théâtre, cette célébration rituelle du mystère de la condition humaine. C'est encore Dionysos, sous le nom de Iacchos, qui, dans les mystères d'Éleusis, conduisait le cortège des futurs initiés, promis à l'éternité.

Impossible en effet de connaître ce qu'est la vraie vie sans une certaine dose d'extase et de folie. Encore faut-il maîtriser, en les ritualisant, les effets du délicat breuvage. Ainsi en est-il de ce banquet décrit par Homère il y a 2800 ans : *Il n'y a pas de moment plus gracieux dans la vie que l'instant où les convives assis autour de la table bien dressée prêtent l'oreille au chantre, tandis que l'échanson, puisant le vin dans l'amphore, remplit les coupes à la ronde.*

Contrôler les débordements de la fête, n'est-ce pas le rôle d'Apollon, le dieu de la raison ? Entre Apollon et Dionysos, la guerre ne faisait pas toujours rage, contrairement à ce que l'on pourrait penser, car, un mois par an, à Delphes, Apollon cédait la place à Dionysos, comme si l'homme ne pouvait pas vivre sous le seul registre du raisonnable. À quoi bon vivre sans un zeste de folie ? Tous les poètes nous l'ont dit.

On ne me fera pas croire, même si je ne ferme pas les yeux sur les ravages de l'alcoolisme contre lequel on ne luttera jamais assez, que le vin est un poison. Comment, dans ce cas-là, le fondateur de la religion à laquelle j'ai la joie d'appartenir, aurait-il commencé sa vie publique en fabriquant, à partir d'eau, (... non pas *ex nihilo*), de 500 à 700 litres de vin, et du meilleur ? J'aime à imaginer aussi le regard indulgent qu'il a posé ensuite sur la douce euphorie dont il était la cause.

Sans doute signifiait-il alors qu'il préparait le vin d'une autre alliance. Quand il a voulu transmettre son dernier message,

c'est au cours d'un repas. Rien ne lui a paru plus apte à signifier le don de sa vie que de permettre à ses amis de boire à la coupe, avec lui. Et ce, généreusement.

Vous l'aurez bien compris. *Ubi vitis, ibi vita* : là où il y a de la vigne, il y a la vie.

Ne pas trouver les moyens de maintenir une économie de la vigne capable de faire vivre notre région serait un crime. Si la production y a diminué de 9% sur les cinq dernières années, si l'arrachage représente 5% de son potentiel productif, si, il y a 25 ans, la production du Languedoc Roussillon était double, il ne faut pas seulement se lamenter. Ce qui a été perdu en quantité a été gagné en qualité. Sur le marché tant local qu'international, nos vins rivalisent avec les meilleurs, les dépassent parfois, et ils sont moins chers. Les clients ne s'y trompent pas, qui s'attachent à la qualité du produit plus qu'à sa gloire présumée, à la notoriété de son étiquette. Ce qu'il faudrait interdire, c'est que quelque part en France on puisse servir un vin, comme chacun peut hélas le constater au cours de ses déplacements, qui ne soit pas excellent.

Sans doute mon propos, un peu idyllique, a-t-il pour objectif, tel le vin du soldat, de remonter le moral des troupes. Il ne faut jamais s'avouer vaincu. Voilà 26 siècles que les noces du Midi et de la vigne ont été nouées. Qui dit mieux en fait de fidélité ?

Mais la survie des vignobles de notre région ne se fera pas sans effort. Les experts recommanderont tous ceux qui sont nécessaires. Ils en oublieront peut-être un : l'effort d'éducation, auprès de la jeunesse. Si l'on veut lui apprendre à mettre de l'eau dans son vin, il faudrait commencer par lui apprendre à goûter, à apprivoiser le vin, plutôt que les alcools, ou autres produits toxiques... Je rejoins là les préoccupations de l'Académie, dont nous sommes l'émule, selon notre devise. Celle des Sciences morales et politiques a publié dernièrement un rapport intitulé : *La France prépare mal l'avenir de sa jeunesse*. Vous comprenez bien à quel point mon propos est symbolique de tout l'effort qu'il nous faut fournir pour transmettre ce qui fait notre civilisation.

Le vin partage en effet avec la femme et le cheval le privilège d'avoir une robe. Proust, dessinant un jour le portrait de la duchesse de Guermantes écrit : *elle était entourée des plis de sa toilette comme de la quintessence d'une civilisation*. La haute couture et l'élevage du vin ressemblent à la haute école. Ce sont quintessence d'une civilisation.

À n'en pas douter, la crise du vin est aussi crise de civilisation. N'est-ce pas précisément notre rôle, à tous, de faire en sorte que la crise entraîne un sursaut, une volonté farouche de transmettre le goût de la vie civilisée... l'esprit du vin ? Elle est toujours valable l'affirmation de Virgile, dans ce trésor que sont *les Géorgiques* et qui devraient rester au chevet de tous les agriculteurs languedociens : *Labor omnia vincit improbus*. Le travail acharné vient à bout de tout. Encore faut-il par tous les moyens encourager et soutenir ceux qui travaillent.

Vous comprendrez qu'en ce lieu j'aie intentionnellement réuni les deux rives de la Méditerranée et même de l'Atlantique. Le désir de Paul Marès de fonder une Académie à Alger est un stimulant pour nos propres Académies. Pussions-nous être convaincus d'une part que nous avons un rôle à jouer dans la cité et que, d'autre part, nos rapports avec le Maghreb sont à un tournant : les intensifier, dans le triple domaine des sciences, des lettres et des arts importe à la civilisation.

Les pieds-noirs, quant à eux, ont beaucoup travaillé : j'en puis témoigner. « Tant vaut l'homme, tant vaut la terre ! », aime à dire mon mari, dicton qu'il doit tenir de son arrière grand père. Beaucoup sont découragés, inquiets et en cela ils partagent le sort de tous les vigneron. Il est sûr que l'agriculture méridionale est à un tournant. Donnons-lui les moyens de ne pas faire mentir Caton l'Ancien, le parangon de toutes les vertus romaines, lorsqu'il affirmait : « Si l'on me demandait quel est le bien le plus précieux de la terre, je répondrais : c'est la vigne. »

À cette forte conviction, je pense que vous acquiescerez vous aussi et vous remercie de votre attention.

**SÉANCE DU VENDREDI 11 MAI 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Gouget, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen et Kuntz, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon et Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Sapède et de Seguin, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Debant, Durteste, Fontaine, Galtier, Grossi, Hugues, Pierre Marès, Puech, Roger et Valade.

Absents : M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier et Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chabert, Chamboredon, Chillet-Pijac, Courtieu, Meunier et Moreau.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité, moins quatre abstentions.

Nous avons reçu la lettre de démission de notre confrère, M. Louis Durteste, qui appartient à notre compagnie depuis 1987, et à laquelle il a rendu de multiples services, par ses connaissances, sa rigueur intellectuelle et sa parfaite pratique du français. C'est pour des raisons de santé que M. Durteste demande à se retirer et sollicite l'honorariat. Je pense que nous pouvons lui répondre en ce sens.

M. Daniel Valade, adjoint délégué à la Culture nous adresse une lettre de remerciement de la part de M. le Maire pour avoir relu les textes de la première tranche de la signalétique du Patrimoine.

M. Grasset, président de la Conférence des Académies des Sciences, Belles Lettres et Arts viendra le 9 novembre nous parler du *rôle de cette conférence*, et peut-être pourrions-nous aussi avoir une communication du président, M. de Buzareingues. C'est à nous maintenant de prendre l'initiative des rencontres.

Nous sommes conviés à deux inaugurations, l'une au musée des Beaux-Arts : *Lumières et contrepoids dans les collections*, la seconde, au Musée d'Art contemporain : *Où ? Scènes du sud : Espagne, Italie, Portugal*.

La maison d'édition *Au Diable Vauvert* nous fait part de ses manifestations, avec principalement la remise du prix Hemingway après la présentation des finalistes, puis la lecture de la nouvelle lauréate 2007, ainsi que l'annonce d'une rencontre littéraire les 1<sup>er</sup>,

2 et 3 juin. Trois thèmes seront évoqués : *Ce que les écrivains disent de la banlieue* ; *Peut-on être un écrivain crédible quand on est une femme ? Y-a-t-il un sexe de la littérature ?*

Nous avons aussi reçu le catalogue des éditions *L'Harmattan*, n° 4, consacré à la littérature : *Au cœur des littératures du monde*.

Sous l'égide de l'Institut européen Séguier, M. Audisio et M. Bennassar traiteront de *L'Inquisition : hier et aujourd'hui*, au Café de la Grande Bourse.

À Carré d'Art, dans le cadre des bibliophiles, M<sup>me</sup> Michèle Pallier évoquera *Les carnets de voyage. Journal intime ou œuvre d'art*.

Le 12 juin aura lieu la sortie annuelle du Comité de l'Art chrétien à Pont-Saint-Esprit (visites du musée d'Art sacré et de l'installation de radio Ecclesia).

Nous avons eu une réunion du bureau où nous avons précisé le calendrier du dernier trimestre, en ajoutant une séance supplémentaire, le vendredi 16 novembre (séance administrative). Nous avons quelques difficultés avec le syndic qui s'occupe de l'hôtel Davé où des graffiti ont été inscrits dans le couloir desservant le bridge-club.

Puis, selon l'ordre du jour, M<sup>me</sup> Marès donne la parole à M. Georges Sapède qui présente le sujet suivant : *Autour du testament de Denis de Banne, comte d'Avejan*.

Grâce à un testament rédigé par Denis de Banne, comte d'Avejan en 1707, l'année de sa mort, M. Sapède nous a fait pénétrer à l'intérieur d'une famille aristocratique qui a joué un rôle important en France et particulièrement dans la région d'Uzès. Il a dans un premier temps évoqué l'origine de cette famille, connue depuis le XIV<sup>e</sup> siècle en Uzège, et présenté le testateur : lieutenant général des armées, lieutenant-colonel de la Garde du Roi, puis gouverneur militaire de Nancy, Grand-Croix de l'ordre militaire de Saint-Louis ; il a ensuite examiné le testament, dont les dispositions tendaient à éviter le morcellement du patrimoine ; puis chacun des bénéficiaires est passé en revue : sa femme Louise-Elisabeth Vallot, fille du premier médecin de Louis XIV, ses 4 filles (trois seront religieuses,



la quatrième épousera le marquis de Pérussis) ; ses deux fils : Louis qui devint marquis d'Avejan, Charles sera évêque d'Alès ; ses deux petits enfants mourront sans postérité, la seigneurie d'Avejan passant à une branche cadette : les de Banne de Montgros ; les proches alliés du côté de sa mère : Charles Auguste de la Fare, ami de Voltaire et son fils Philippe, maréchal de France. Enfin, grands bâtisseurs, ils ont laissé, en pays d'Uzège châteaux et manoirs et, à Paris deux hôtels particuliers, l'hôtel d'Avejan (53, rue de Verneuil), et l'hôtel de la Fare (14, place Vendôme).(G.S)

Nous avons apprécié l'érudition et la précision qui ont permis à notre confrère en partant d'un testament tout à fait inédit, de faire revivre devant nous trois générations d'une famille qui a joué un rôle important, en particulier dans l'Uzège, mais dont le souvenir avait été complètement occulté au cours des siècles.

Très applaudi, M. Sapède apporta quelques précisions complémentaires concernant les diverses demeures (château d'Avejan, de Ferreyrolles) ayant appartenu à cette famille dans la région, dont la petite chapelle romane de Vénéjan.

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chausse, Costabel, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Maubon, Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Grossi, M<sup>mes</sup> Kuntz et Jurgensen, MM. Roger et de Seguin.

Absents : MM. Fabre, Pierre Marès, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier et Salenson.

Correspondants présents : MM. Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Huertas, Meine, Meunier, M<sup>lle</sup> Ritter, M. Vermeil. Excusées : M<sup>mes</sup> Agussol et Pallier.

Invité : M. Jean-Lin Dalle.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins six abstentions.

Nous avons appris avec tristesse le décès de M. Aimé Vielzeuf, membre résidant depuis 1973, devenu honoraire depuis 2002. Nous lui devons de nombreux comptes rendus de nos activités dans le *Midi Libre* avec lequel il correspondait régulièrement et les dons de ses nombreux ouvrages pour notre bibliothèque.

Plus heureuse, la nouvelle du mariage d'une petite fille de M. Jallatte, le 16 juin prochain.

Nous avons reçu la *Lettre des Académies*, n°14, avec une présentation de M. Daniel Grasset sur le renforcement des liens de la Conférence nationale des Académies avec l'Institut de France. J'ai relevé les trois objectifs à atteindre :

- mettre en communication les académies dispersées sur l'ensemble du territoire ;
- favoriser les synergies et les travaux menés en commun ;
- promouvoir les actions culturelles.

Parmi les programmes des communications des académies figurent celui de notre trimestre actuel. Il y a aussi un intéressant compte rendu d'un colloque organisé par l'Académie de Metz : *Le*

*refuge allemand des huguenots mosellans.*

Le CTHS nous envoie son *Bulletin des sociétés savantes*, n° 12, qui traite de *L'héraldique et de la sigillographie*. Il signale le XII<sup>e</sup> congrès international des Lumières qui se tiendra à Montpellier du 8 au 15 juillet, organisé par le professeur Claude Lauriol. La prochaine journée d'étude du CTHS se tiendra à Paris, à l'automne sur le thème : *La forme et le rôle des publications des sociétés savantes à l'heure du numérique*.

Autre colloque, cette fois à Avignon, à l'Université, les 7 et 8 juin prochains : *L'Europe réformée (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : Dire l'interdit (le vocabulaire de la censure et de l'exclusion)*, Philippe Chareyre, Raymond Mentzer, Françoise Morel (dir).

Nous avons reçu aussi *La lettre de l'Académie de Mâcon*, n° 14, avec son programme. Recevant en échange nos *Mémoires 2005*, elle signale deux communications qui l'ont particulièrement intéressée, celle de M. Lévy sur saint Sébastien et celle de M<sup>me</sup> Hélène Deronne : *L'artiste du XX<sup>e</sup> siècle est-il un imposteur ?*

M. Guy Dugas, correspondant, nous invite à Paris, le 5 juin, au lancement d'une nouvelle collection : *Pages d'alliance*, avec la sortie d'un premier ouvrage : *Ninette de la rue du péché* (témoignage sur les conditions de vie des judaïcités nord-africaines dans l'entre-deux-guerres).

Le foyer socioculturel à Fons-outre-Gardon nous invite à une réception en l'honneur de l'association *Les amis de Saturnin Garimond*, lauréate du prix « Initiative région » des Sociétaires de la Banque populaire du Sud. Cette société a pour but de favoriser la découverte de la préhistoire, l'archéologie, la paléontologie et la botanique. Quant à la banque, elle soutient et encourage les particuliers ou les associations qui valorisent le patrimoine local et veille à la protection de l'environnement.

Tout à l'heure, au Café de la Grande Bourse, dans le cadre de l'Institut européen Séguier, n'oubliez pas la conférence à deux voix de nos confrères : MM. Bennassar et Audisio qui évoqueront *L'inquisition : hier et aujourd'hui*.

M. Pradel nous signale qu'il donnera trois séances de signatures pour son ouvrage *La petite comédie française*, à Montpellier et à Nîmes.

Puis, selon l'ordre du jour, la présidente procède au vote pour l'élection de M. René Chabert au siège de Pierre-Marie Michel, décédé. M. Chabert est élu par 20 voix et une abstention. Il est ovationné par l'assemblée.

La parole est ensuite donnée à M. Marcel Bourrat, correspondant, qui va traiter de *L'évolution de l'agriculture languedocienne depuis 30 ans*.

L'agriculture française a depuis cinquante ans subi des mutations profondes, qui s'apparentent à une révolution en raison du progrès technique, de la recherche de productivité qui a été fortement favorisée par la création en 1957 de la politique agricole commune (PAC) et, parallèlement, par le développement d'emplois plus rémunérateurs et peut-être plus gratifiants dans les autres secteurs de l'économie. Il s'en est suivi un exode rural très important.

L'agriculture traditionnelle de la région Languedoc-Roussillon repose sur des spéculations non aidées au titre de la PAC (viticulture-arboriculture). Elle a dû subir de plein fouet la crise viticole des années 70 et les difficultés d'écoulement des fruits et légumes dues à l'ouverture des frontières à la péninsule ibérique. Elle subit actuellement le contre-coup de la baisse de la consommation des vins et de l'arrivée sur le marché de nouveaux pays producteurs de vins de qualité. On ne sait pas bien jusqu'où cela peut aller.

L'objet de ma recherche est d'imaginer de nouvelles formes de production et d'activité en zone rurale ; à la lueur des évolutions passées, de mettre en évidence les causes de ces évolutions, d'examiner les politiques publiques actuelles, aux quatre niveaux de responsabilité administrative, notamment de l'État qui a contribué à la création de la Compagnie du Bas-Rhône.

La première étape a, le 1<sup>er</sup> juin, consisté à lire les données des recensements de l'agriculture de 1979 à 2005 et de les commenter sur la base de cartes et de graphiques qui donnent la mesure et la localisation des évolutions régionales, marquées notamment par la disparition de plus de 100 000 hectares de vigne, soit une hémorragie de près d'un tiers du vignoble languedocien. Malgré les progrès considérables réalisés par les professionnels en matière qualitative (choix des terroirs, renouvellement des cépages et maîtrise de la vinification), la région est en première ligne devant

les menaces du marché du vin.

La question est importante en matière de perte de potentiel économique et d'emploi. Elle est encore plus cruciale pour l'occupation équilibrée du territoire et la préservation du milieu naturel. Ces enjeux concernent tous les citoyens et l'ambition de cette recherche n'est donc pas tant de s'appesantir sur le sort d'une profession sinistrée que de se préoccuper de l'avenir du cadre de vie de nos successeurs. (M. B.)

**SÉANCE DU VENDREDI 15 JUIN 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Debant, Durteste, Grossi, Jallatte, MM. Pierre Marès, Roger.

Absents : M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Benel, MM. Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Méjean, Monteils, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Nous apprenons la disparition tragique du frère de M. Jallatte, au moment où il allait célébrer le mariage de sa petite fille. Nous lui présentons toutes nos condoléances.

Nous avons aussi deux bonnes nouvelles : la nomination de M. Pierre-Yves Kirschleger, reçu maître de conférences en histoire, à la Faculté Paul Valéry de Montpellier (il y avait plus de 70 candidats) ; et l'annonce du mariage de la petite fille de M. Georges Pincemaille, à la cathédrale de Nîmes. Qu'ils reçoivent l'un et l'autre nos bien sincères félicitations.

Nous avons terminé l'annuaire des académiciens nîmois que nous devons adresser à Montpellier pour être inséré dans un annuaire général des académiciens français (Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Art). C'est essentiellement un carnet d'adresse.

Le groupe chargé de participer au colloque sur *L'Élaboration de la nation française*, sous la direction de M. Lévy a terminé sa rédaction. Le texte final sera présenté à la réunion du 22 juin.

Lors d'une récente réunion des représentants des associations membres de l'Institut européen Séguier, nous avons ratifié une demande adressée à M. Jean-Pierre Fournier, maire

de Nîmes, de bien vouloir procéder à la restauration de l'hôtel Séguier, en inscrivant une autorisation de programme sur plusieurs exercices budgétaires. Je crois que nous sommes tous d'accord pour cette démarche, et nous profitons de cette occasion pour adresser à M. Audisio toute l'admiration que nous éprouvons pour son opiniâtreté et son dévouement à cet Institut, et pour la recherche de la connaissance de J.- F. Séguier.

Nous avons reçu plusieurs invitations de la Municipalité (M. le Maire et M. Valade) : tout à l'heure, au Muséum d'histoire naturelle, l'exposition : *Nîmes et ses crocos* ; à Carré d'Art, l'exposition : *Savoirs livresques et culture hébraïque*, avec catalogue ; à la Galerie Jules Salles, une importante rétrospective des œuvres de François Godebski ; au Temple de Diane, nous sommes conviés à la remise des prix du *Secteur Sauvegardé et du site inscrit 2007* ; nous avons été primés, l'an dernier, pour la restauration de la façade de l'hôtel de l'Académie.

Pour la fête de la musique, de nombreuses manifestations sont prévues dans tous les quartiers de la Ville, et en particulier, le 21 juin, place du Chapître, où participeront pour un concert M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, membre non résidant de notre compagnie et M<sup>me</sup> Bruguerolle, soprane.

Je vous rappelle les thèmes des principales manifestations de la région :

– à Fangeaux : 2-5 juillet : *Famille et parenté dans la vie religieuse du Midi* ;

– à Saint-Michel de Cuxa : 6-13 juillet : *Actualité de l'art antique dans l'art roman* ;

– École Antique : 11-16 juillet : *Monuments romans en Languedoc, en Provence et en Dauphiné*. La conférence inaugurale sera prononcée par M<sup>me</sup> Magnani, chargée de recherches au CNRS : *L'articulation des réseaux monastiques en Provence au Moyen Âge : Saint-Eusèbe, Saint-Gilles et Cluny*.

– *Le Congrès international des Lumières* (qui a lieu tous les 4 ans dans un pays différent) se tient cette année à Montpellier-Corum du 8 au 15 juillet sur *Les interférences entre sciences, techniques et cultures au XVIII<sup>e</sup> siècle*, organisé par M. Claude Lauriol, de l'Université Paul Valéry de Montpellier.

Nous avons reçu en hommage de M. Gabriel Audisio un tiré à part des *Mélanges de l'École française de Rome*, sur *Un procès pour un portrait (Henri IV et l'Inquisition, Rome 1590)*. Il s'agit d'une véritable enquête sur deux gravures représentant l'ex-roi de Navarre et montrant comment Henri IV a été le premier souverain à utiliser le portrait comme instrument de propagande.

Bien fidèlement M<sup>me</sup> Teulon-Lardic nous a offert *Opus 21*, le petit journal du Conservatoire, très brillamment illustré.

Le 15 juin a eu lieu une importante réunion de la commission du Patrimoine, sous la direction de M<sup>me</sup> Hélène Deronne, rapporteur, qui rend compte du travail concernant la relecture des fiches signalétiques du patrimoine demandée par la Municipalité. Mais grande fut notre déception en constatant que le service municipal n'a pas pris en compte de nombreuses corrections que nous avons formulées. Une demande fut donc faite à la Ville de ne pas mentionner l'Académie comme partenaire scientifique.

Parallèlement, les travaux concernant la rédaction des plaques de toutes les rues de Nîmes vont se limiter aux nouvelles plaques où à celles qui changent de noms.

Puis, selon l'ordre du jour, M<sup>me</sup> Marès procède à l'élection, à bulletin secret, de M. Louis Durteste, qui, renonçant à son appartenance de membre résidant, a demandé l'honorariat. Il est élu, dans cette classe, à l'unanimité des votants (24).

La parole est ensuite donnée à M<sup>me</sup> Marcelle Viala pour sa communication : *Récits et contes d'Hubert Rouger en parler vaunageol*.

M. Rouger, né à Calvisson, comme il l'a déclaré dans son discours de réception à l'Académie, était très attaché à son terroir natal et à la langue qui s'y parle. Cette passion inspire l'œuvre dont nous allons parler et que l'association Maurice Aliger espère faire éditer ou rééditer (car quelques textes avaient été publiés en 1936). Elle comprend une trentaine de récits ou de contes dans lesquels Hubert Rouger veut introduire ses lecteurs dans l'intimité de son village. Il leur fait rencontrer les notables dont le nom est toujours précédé de « monsieur » mais aussi des gens modestes



avec l'appellation familière qu'on leur donne et leurs sobriquets si pittoresques. S'appuyant sur son expérience et ses souvenirs, il écrit cinq récits à valeur documentaire. Avec une précision étonnante, il raconte le travail à la vigne, la préparation du porc, la fête votive de septembre. Il évoque les festivités qui accompagnent le tirage au sort ou la coutume, pour les amoureux, de planter un peuplier devant la maison de leur promise, la nuit qui précède le premier mai.

Tous les autres contes sont des histoires issues du terroir qui amusaient les paysans dans leurs rencontres après le travail. Ainsi sont mis en scènes des simplets, des peureux comme Verdier, qui *sous l'effet de la peur, entre ses fesses serrées aurait pu retenir une mouche par la patte*, un ivrogne, bègue de surcroît, et bien d'autres.

Il avait lu à l'Académie, en guise de communication, deux de ses contes. Ils sont plus élaborés. Ce sont de véritables comédies avec des portraits très drôles qui tournent à la caricature. Tous ces textes sont écrits en parler vaunageol, savoureux et pittoresque avec ses mots à consonances très expressives et extrêmement imagés.

Cette œuvre n'a aucune prétention littéraire, mais elle montre son auteur, plus connu pour ses activités politiques, sous un jour nouveau et se présente comme un reportage vivant sur et avec les calvissonnais de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (M.V.).

**SÉANCE DU VENDREDI 6 OCTOBRE 2007**

**Cette séance est présidée par Mme Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Contestin, Costabel, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Jurgensen, Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Pradel, Puech, Salenson, de Seguins, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Aventurier, Bruguerolle, Chausse, M<sup>me</sup> Deronne, M. Durteste, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Roger et Sapède.

Absents : MM. Fabre, Pierre Marès, Mounier et Pradel.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chamboredon, Huertas, Launay, Lanvers, Martin, René Maubon, Maréchal, Meine, Moreau, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Souriou.

Excusé M. Meunier.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Nos vacances ont été attristées par le décès de notre confrère, M. Jean-Marie Granier, de l'Académie des Beaux-Arts et conservateur du musée Marmottan, mais aussi ancien professeur à l'École des Beaux-Arts de Nîmes et membre honoraire de notre compagnie, de celui de M<sup>me</sup> Geneviève Lamarque, épouse de notre confrère décédé. Nous avons des nouvelles de la santé de MM. Jean-Marc Roger, et Durteste. M. Ménard est très content de recevoir des visites, à Serre Cavalier.

Certains d'entre nous ont été très actifs pendant ces vacances :

M. le docteur Gouget qui, assisté de M. Alain Aventurier, a mené à son terme la publication des Mémoires 2006 et a procédé à la relecture des Bulletins 2005 et 2006 ; de M. Bruguerolle qui a donné les directives à la fois pour les travaux de l'hôtel Davé et ceux de la toiture et qui a suivi le déroulement de ces opérations ; de M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy qui se sont occupées du choix des livres en double, et avec moi, de l'envoi des Mémoires aux sociétés avec lesquelles nous pratiquons des échanges, qui n'avaient pas reçu nos

Mémoires, certaines depuis six ou sept ans ; de M<sup>me</sup> Michèle Pallier qui a beaucoup travaillé sur un académicien nîmois de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Gaston Bouzanquet, qui a remis Montcalm à l'honneur et a offert à Québec une réplique de la statue exécutée par Léopold Morice à Vestric-Candiac. Nous lui serons reconnaissants de participer aux communications organisées par le CTHS en évoquant, à Québec, la jeunesse de Montcalm et l'œuvre de Gaston Bouzanquet, au nom de notre Académie.

Nous avons été invités, cet été, à plusieurs cérémonies : en juillet, à un concert à Saint-Flour du Pompidou ; en août, par l'Académie des Hauts Cantons, à une rencontre académique avec un hommage à Lucie Aubrac, rendu par notre confrère, Maurice-Yves Castanier, et, après un apéritif dînatoire, une conférence de M. Raymond Aubrac sur le Vietnam, d'où il revient.

En septembre : à la remise des insignes d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur à notre confrère, Daniel Travier, à Saint-Jean du Gard où il a été question de la création du futur musée de cette cité ; à la célébration, à Carpentras, du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de M<sup>sr</sup> d'Inguibert, (1683-1757, évêque, mais aussi collectionneur et bienfaiteur du Comtat Venaissin) et à la préfiguration du musée de Carpentras dans l'Hôtel de Ville, fondé par cet évêque ; à l'inauguration d'une exposition au musée d'Art sacré à Pont-Saint-Esprit ; à celle du 7<sup>e</sup> *Salon du Livre d'artistes*, en Languedoc-Roussillon, à Carré d'Art, dédié à la mémoire de Michel Roncerel, peintre, graveur de livres d'artistes, décédé le 6 septembre 2007 ; à cette occasion, la bibliothèque a présenté le célèbre *manuscrit de Dhuoda* ; à l'inauguration de l'exposition *Deux siècles d'histoire du Conseil des Prud'hommes de Nîmes*, avec une présentation historique de M<sup>me</sup> Giacomoni, ancienne greffière en chef, et trois conférences, l'une sur *Le conseil des Prud'hommes et l'administration du travail*, la seconde sur la *Formation des conseillers prud'hommes*, la dernière sur le *Conseil des Prud'hommes à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*.

Nous n'avons pas pu ouvrir nos portes pour les journées du Patrimoine, car nous avons vu monter, à l'hôtel de la rue Dorée, au début de septembre, les échafaudages que vous pouvez encore admirer ; la toiture de notre hôtel est en bonne voie d'être refaite, non sans douleur, car nous avons eu droit pendant ce mois à deux

fortes inondations, alors que la toiture était partiellement dénudée,

Un nouveau trimestre commence.

Nous avons reçu les programmes du dernier trimestre de l'Académie de Montpellier : parmi les conférences, je vous signale : *Karl von Linné (1707-1778), son influence sur la pensée naturaliste à Montpellier* ; sur *L'Hôpital de la Charité de Montpellier* ; sur *L'espèce et l'évolution* ; de l'Académie d'Orléans : *La fiscalité française et ses problèmes* ; de l'Académie d'Arles : *La gestion de l'eau en Provence, du canal de Craponne au canal de Provence*, par M. Michel Jean, ingénieur général honoraire du Génie rural des Eaux et Forêts.

Je vous signale trois conférences nous concernant particulièrement ; celle de M. Gérard Cholvy sur un académicien nîmois : *Le cardinal de Cabrières (1830-1921) : itinéraires gardois*, sous l'égide du Comité de l'art chrétien et de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes ; chez les Bibliophiles, à Carré d'art, M<sup>me</sup> Michèle Pallier évoquera : *Les carnets de voyage : Journal intime ou œuvre d'art ?* Organisé par l'Institut européen Séguier et la Maison de l'Europe à l'occasion du cinquantième du Traité de Rome, un colloque sur : *Nîmes, le Gard et l'Italie, de Séguier à nos jours (18<sup>e</sup>-21<sup>e</sup> siècles)* avec ensuite la visite des collections italiennes du musée des Beaux-Arts, par M. Pascal Trarieux, suivi d'un dîner italien au restaurant Vatel.

Malgré la disparition de Jean-Marie Granier, ancien conservateur de ce musée, nous sommes invités à Paris, au musée Marmottan, au vernissage de l'exposition *À l'Apogée de l'impressionnisme. La collection du Dr Georges de Bellio*.

Nous sommes invités par le Comité National des Études Spatiales de Toulouse à participer à un colloque : *La conquête spatiale 1957-2007-2057* (1<sup>er</sup> et 2 octobre) et à plus long terme aux *Journées des applications spatiales*, en avril 2008. Le programme et les informations pratiques se trouvent sur le site : <http://www.cnes.fr>

Nous avons reçu en hommage :

– De M. Tom Charbit (lauréat de l'Académie en 2005) son ouvrage sur *Les harkis*, collection Repères n° 442, édition de la Découverte ;

– M. le général Méjean nous annonce la sortie d'une

*Monographie de Caveirac* avec un avant-propos qu'il signe en tant que président de l'association Maurice Aliger, et une introduction de M. Jean-Marc Roger ;

– Des amis de la Bibliothèque alexandrine, un intéressant discours d'un Égyptien, M. Ismail Serageldin sur *La Francophonie, sa pluridisciplinarité, son universalité et sa diversité* ;

– Un bulletin de souscription pour *La Société astronomique de Montpellier et la tour de la Babote*, par Jean-Michel Faidit, correspondant, et Jean-Gabriel Fouche.

Puis, selon l'ordre du jour, la parole est donnée à M. Charly-Sam Jallatte pour sa communication sur *Les délégués gardois au Grand Sanhédrin de Napoléon*.

Cet exposé est présenté à l'occasion du bicentenaire de l'assemblée convoquée en 1807 par Napoléon 1<sup>er</sup> sous le nom de grand Sanhédrin et afin de rendre hommage à notre confrère disparu Lucien Simon, dont les travaux ont ouvert à un large public les portes de la mémoire hébraïque. Le mot sanhédrin n'est qu'une déformation du grec synedrion, signifiant assemblée, réunion ou tribunal. Le terme était utilisé dans les décennies précédant la destruction du deuxième temple de Jérusalem pour définir l'assemblée des membres de la noblesse sacerdotale juive. Ces grands prêtres se réunissaient pour faire respecter les applications les plus strictes de la loi religieuse.

Napoléon ayant été à plusieurs reprises sensibilisé à la détresse et aux persécutions des juifs par la découverte pendant la campagne d'Italie des ghettos d'Ancône, de Venise ou Vérone, publia le 30 mai 1806 un décret qui stipulait : *il sera formé au 15 juillet prochain... une assemblée d'individus professant la religion juive et habitant le territoire français*. La sentimentalité n'étant pas le moteur principal des décisions et des actes d'un chef d'État, l'aspect politique du décret cité était de préparer une législation d'encadrement du crédit et une réforme des communautés israélites, afin de favoriser une régénération de la race juive. Napoléon n'écrivait-il pas en 1806 à son ministre de l'intérieur Champagny : *lorsqu'on exigera qu'une partie de la jeunesse aille dans les armées, ils cesseront d'avoir des intérêts et des sentiments juifs, ils prendront des intérêts et des sentiments français*.

L'empereur exigea ainsi que le Sanhédrin adopte une longue

liste de réformes concernant le statut des rabbins, l'organisation des consistoires, une réglementation de l'activité économique des juifs, l'obligation de procéder à des mariages mixtes interconfessionnels et bien d'autres contraintes.

Le 9 février 1807, cinq délégués gardois (sur les 71 notables réunis) prirent place dans la chapelle Saint-Jean située derrière l'hôtel de ville.

La nomination de ces cinq personnalités ne se fit pas sans vicissitudes ni tribulations. Le baron d'Alphonse, préfet du Gard, désigna à la fin de l'année 1806 les cinq représentants du département choisis : *parmi les rabbins et les autres juifs les plus distingués par leur probité et leurs lumières.*

Ce furent : 1 – Jassé Rocca Martino, rabbin et marchand, acquéreur d'une maison rue Montjardin et à la tête d'une fortune de 50 000 francs or.

2 – Mardochée Rocca Martino, proche cousin de Jassé. Il avait été jugé *comme le plus capable par ses lumières de siéger au Sanhédrin.* En 1808 il sera élu Grand rabbin du Consistoire de Marseille ; négociant, il habitait lui aussi dans la section 7 du plan de Nîmes.

3 – Abraham Milhaud, dit Muscat. Rabbin lui aussi, il était en outre riche fabricant d'étoffes et d'indiennes de Nîmes.

4 – Abraham Montel, rabbin, marchand d'indiennes et professeur d'hébreu et d'instruction religieuse, eut pour élève Adolphe Crémieux, célèbre avocat et homme politique.

5 – Bessalel Milhaud, rabbin et fabricant de soierie dont la fortune lui permit de financer avec les autres rabbins la construction de la synagogue de Nîmes. Son père fut le trisaïeul de Darius Milhaud et sa fille Myriam, la grand-mère du célèbre écrivain nîmois Bernard Lazare.

Mais hélas, tous ces Nîmois qui appartenaient à l'élite intellectuelle et économique de notre cité, un an à peine après la dissolution de leurs assemblées et la fin de leurs travaux, prirent avec amertume la juste mesure de la mascarade du Grand Sanhédrin qui traduisait une arrière-pensée de récupération des juifs plus qu'une émancipation. (C.-S. J.)

Très applaudi, M. Jallatte compléta sa communication en répondant aux questions posées par l'assistance.

**SÉANCE DU VENDREDI 19 OCTOBRE 2007**

**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chausse, Cavalier, Costabel, Contestin, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz et Jurgensen, M. Lévy, M<sup>mes</sup> Leroy, Marès, Maurin, MM. Maubon, Pradel, Puech, Roger, Salenson, Sapède, M<sup>me</sup> Teulon-Lardic, M. Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Durteste, Grossi, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Roger et de Seguin.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Bourrat, Chalavet, Chamboredon, Huertas, Lanvers, Launay, Maréchal, Thierry Martin, René Maubon, Moreau, Meine, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Pincemaille et Souriou.

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Avant de commencer la séance, M<sup>me</sup> Catherine Marès demande l'accord de l'assemblée pour emprunter cent mille euros, afin de couvrir les frais de restauration de la toiture de l'hôtel de l'Académie et activer les travaux à l'hôtel Davé.

Cet accord est obtenu à l'unanimité.

Comme vous avez pu le constater ces travaux s'achèvent à l'hôtel de l'Académie, non sans dégâts. Les inondations ont particulièrement dégradé les plafonds et les murs, particulièrement de la salle de Lordat, de la salle d'assemblée et de la salle Barnouin, et même de la salle Bauquier, qui n'avait jamais souffert du moindre sinistre. Merci encore à M. Antoine Bruguerolle, qui a constamment surveillé ce chantier.

Notre sortie à Carcassonne, le 6 octobre, a été une réussite et nous nous empressons de remercier M. Jean-Marc Huertas qui a brillamment dirigé cette visite, insistant en particulier sur les vestiges gallo-romains de la Cité, et sur la visite de l'important Palais comtal, dont il dirige la restauration.

Nous avons reçu une lettre de notre confrère, M. Daniel Valade, nous faisant part de sa rencontre avec le photographe Lucien Clergue, élu membre de l'Académie des Beaux-arts.

Nous avons reçu le programme :

- de l'Académie de Montpellier, qui nous invite à sa séance publique pour la réception de M. Louis Cot ;
- de l'Académie de Dijon, pour le dernier trimestre 2007, accompagné de sa feuille de nouvelles et l'annonce de la sortie de ses Mémoires ; elle nous invite à une séance exceptionnelle, avec une communication sur *Jules Roy* ;
- de l'Académie de Versailles avec une invitation pour sa séance solennelle de rentrée qui a eu lieu le mercredi 17 octobre, avec une communications de M. Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, sur *Versailles, côté Petite Cour* ;
- de l'Académie d'Orléans, avec deux séances publiques et un dîner-débat sur le thème de la *Solidarité* , avec, pour intervenant, M. Claude Bébéar ; le président nous demande notre adresse de courriel pour développer nos échanges d'information inter-académiques ;
- Nous avons aussi reçu le programme de la Société archéologique de Béziers, pour une période à long terme : du 11 octobre au 13 mars 2008.

La maison d'édition *Au Diable Vauvert* nous adresse aussi l'ensemble de ses manifestations pour ce trimestre.

Au Muséum d'histoire naturelle, nous sommes conviés à quatre rendez-vous littéraires d'œuvres concernant la nature et les animaux, programmés jusqu'au mardi 20 mai (textes de Pétrarque, Kafka, Joseph Delteil, Émile Blanchard et Paul Verlaine). Nous sommes aussi invités aux diverses animations organisées par le Musée d'Art contemporain, à Carré d'Art et au vernissage de l'exposition *Chloé Piene* et de l'exposition *Alexandre Giroux*.

Notre confrère M. Guy Dugas nous avait invités à Montpellier à un entretien avec l'écrivain égyptien Alaa El Aswany et à la projection d'un film tiré de son premier roman *L'immeuble Yacoubian*, c'était le 10 octobre.

La municipalité nous a conviés aux cérémonies du premier novembre.

M. Audisio nous a remis le procès verbal concernant le prix Forado dont voici le résumé : le jury du prix d'Histoire de l'Académie de Nîmes (Sydney Forado 2008) composé des membres de l'Académie suivants : MM. Gabriel Audisio, président,



Bartolomé Bennassar, Antoine Bruguerolle, Robert Chamboredon, M<sup>me</sup> Hélène. Deronne et M. Robert Sauzet, s'est réuni le mercredi 6 octobre 2007. Chaque document, remis à l'Académie, jugé recevable et parvenu dans les délais de rigueur selon le règlement du prix, a été examiné par deux membres du jury dont chacun a rédigé un rapport daté et signé. Le jury a entendu les deux rapports concernant chaque candidat.

M. Guillaume Boccaccio a présenté sa thèse de préhistoire, soutenue à l'Université de Provence, intitulée *Les industries lithiques du Solutréen supérieur et du Salpêtrien ancien en Languedoc : ruptures et continuités des traditions techniques*. Le travail de M<sup>lle</sup> Anne-Laure Lévy, mémoire d'histoire de Master 1 soutenu à l'université Paul Valéry s'intitule : *La caricature sous la Révolution française : le regard de Jacques-Marie Boyer-Brun de Nîmes (1789-1792)*. M. Josias Teissonnière a présenté son mémoire d'histoire de Master 2 soutenu également à l'Université Paul Valéry portant sur *Une communauté cévenole protestante face à sa minorité catholique, Valleraugues (vers 1611-1686)*.

Après en avoir délibéré, suite à une longue discussion pour départager deux travaux de grande qualité, à savoir ceux de MM. Boccaccio et Teissonnière et malgré un choix qui s'est révélé difficile, le jury a décerné à la majorité des voix le prix Sydney Forado à M. Guillaume Boccaccio pour son travail, dont un exemplaire est déposé à la bibliothèque de l'Académie, comme les deux autres travaux qui ont été soumis à l'examen du jury.

Par ailleurs, eu égard à la qualité du travail présenté par M. Josias Teissonnière, le jury souhaite honorer son auteur et propose que l'Académie de Nîmes lui décerne la médaille de l'Académie au cours de la séance solennelle qui délivrera le prix Forado.

Enfin le jury, demande que, comme en 2006, lors de la séance de la remise des prix, la parole soit brièvement donnée aux deux lauréats pour qu'ils puissent informer les auditeurs du contenu des travaux qui ont été honorés. Dans le cas où l'auteur refuserait de prendre la parole en public, le président du jury ou un rapporteur la prendra en son nom (G. Audisio, H. Deronne).

Nous avons reçu une invitation pour un concert par l'orchestre du Conservatoire de Nîmes, le 26 octobre dernier.

Nous avons reçu deux ouvrages en hommage : *Au grand siècle des âmes – Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII<sup>e</sup> siècle* de notre confrère, M. Robert Sauzet. M. Galtier veut bien se charger d'en faire un compte rendu ; et de la part de M. Thierry Martin, *Le soleil doit pouvoir briller pour tout le monde. Souvenirs et mémoires de la Trompette du siècle (Maurice André)* dont il est l'auteur. Nous vous présentons aussi la *Revue Akademos* n° 25, *La Lettre des Académie* n° 15 et *Le petit journal du Conservatoire opus 19*, avec le programme des concerts 26 octobre, 14 décembre, 2 février et 5 avril (dates à retenir).

Puis la présidente demande que l'on introduise M. René Chabert ; elle l'accueille en ces termes :

Monsieur,

Parmi les épreuves à travers lesquelles il vous a fallu passer avant d'accéder à ce fauteuil, celle des questions (pour ne pas dire de la question) à laquelle je vous ai soumis ne fut pas des moindres, d'autant qu'elle se situait à un moment particulièrement crucial de la toute jeune vie de votre première petite fille, heureusement rétablie maintenant. Vous m'avez alors avoué que ce qui était le moteur de votre vie de chercheur – et d'homme, tout simplement – c'était cette dialectique du clair et de l'obscur, du connu et de l'inconnu, de l'éblouissement devant la connaissance et de l'humilité devant l'ignorance. Dialectique de la vie et de la mort.

La tâche qui m'incombe en ce jour relève de la même dialectique. Il faut en effet, pour que vous occupiez ce fauteuil, qu'il ait été laissé vacant par votre prédécesseur. Si nous sommes tout heureux de vous accueillir aujourd'hui, – non pas en inconnu mais en vieil habitué de nos séances – il n'en reste pas moins que nous vivons tous, et en particulier le groupe catholique auquel vous appartenez désormais, dans la tristesse du départ trop brutal et prématuré de Pierre-Marie Michel. Je ne m'étendrai pas sur les raisons pour lesquelles le vide qu'il laisse est considérable : votre tâche est de nous le signifier. Je voudrais néanmoins dire à quel point le devoir de mémoire est chose importante. Les anciens n'avaient pas tort, qui plaçaient l'immortalité dans le fait de continuer à *voler sur la bouche des vivants*. Si les modestes académiciens nîmois que

nous sommes ne peuvent pas se targuer de la même immortalité que leurs émules parisiens, dont nous avons ici un fier et non des moindres représentants, en la personne de Monsieur le professeur Michel, le frère de notre confrère décédé, je pense qu'il est de la plus haute importance de garder mémoire de ce qu'ont fait de grand les hommes qui, en dépit de leur modestie, ont laissé une trace, cette trace si chère à René Char. Cette trace qui est, à proprement parler, le sillage du poète. Nous comptons sur vous pour nous la dessiner et nous entraîner à sa suite.

Visiblement, vous avez, vous aussi, envie de laisser une trace de votre passage sur la terre, et pas seulement par vos deux filles et votre petite fille, vos chères enfants. Vous avez même, un moment, confié à l'écriture le soin de laisser une trace par des poèmes. Qui oserait vous le reprocher ? Les tièdes encomrent notre planète, rien en eux qui soit capable de la faire vivre, de l'enflammer. *Dieu vomit les tiède* dit l'évangile. N'est-ce pas une parole terrible ? C'est, m'avez-vous dit, auprès de votre grand-mère que vous avez appris l'ardeur, et son corollaire indispensable, la sagesse, un peu comme frère Roger, de Taizé, avait appris auprès de sa grand-mère à faire vivre ensemble, pendant la grande guerre, catholiques et protestants. La grand-mère de bientôt dix-neuf petits enfants que je suis est sensible à ce rôle.

Vous ne craignez pas d'affirmer votre foi. L'une des richesses de la façon très particulière dont nous vivons la laïcité, en notre Académie nîmoise, c'est la grande liberté dont nous disposons. Loin de nous opposer les uns aux autres, les groupes nous permettent d'équilibrer nos rapports mutuels. Le respect et l'ouverture étant la loi qui nous régit, chacun, et vous êtes de ceux qui aiment en user librement, peut faire partager aux autres les raisons de ses choix. Le véritable humanisme est à ce prix.

Vos choix ont pris naissance dans ce village de Molières-sur-Cèze où vous êtes né en 1951 et où vous avez vécu, petit « ravisot » d'une famille qui comptait déjà quatre enfants. Votre père travaillait aux Houillères. Il assurait la paye des mineurs. Vous avez reçu une éducation roborative comme pensionnaire chez les frères des Écoles chrétiennes à Langogne, puis au collège de la Salle

à Alès. Le scoutisme a renforcé en vous l'amour de l'aventure, de la nature et du service des autres.

Vos études vous ont conduit à travailler dans un laboratoire, prétexte à explorer sans cesse de nouvelles voies. Toutes visaient l'exploration du corps humain, surtout en ses parties les plus fragiles et les plus vitales, et la façon de remédier à leurs déficiences. Poursuivant sans relâche vos travaux, vous avez obtenu successivement un DEA de neurobiologie sensorielle à Montpellier, puis un DEA à l'École pratique des Hautes Études suivi, en ce même établissement, d'une thèse en neurobiologie, qui vous a permis d'accéder au titre de docteur et à la qualification de maître de conférences des Universités. La présence en ces lieux – qu'ils honorent en vous honorant – de M. le professeur Bons et de son épouse témoigne de votre attachement à l'École pratique des Hautes Etudes et au laboratoire de neuromorphologie fonctionnelle de Montpellier.

Il serait long et fastidieux d'énumérer tous les stages que vous avez accomplis, tant en France qu'à l'étranger, tous les travaux que vous avez publiés, d'autant que mon ignorance en ce domaine me ferait rapidement apparaître comme un cuistre, si je tentais de la cacher ! Ce laboratoire d'otoneurologie que vous avez fondé et dont vous êtes responsable, au service de M. le professeur Lallemand, ici présent, je vous laisse le soin de nous faire partager les merveilles qu'il vous permet de déployer. Vous nous direz les découvertes presque inespérées que vous y avez faites et les luttes quotidiennes que vous y menez. Recherche fondamentale et pratique clinique ne se séparent pas. Elles sont couronnées par la mission d'enseigner. Elles assurent cet ancrage humain qui est la raison d'être de tous vos travaux.

Le service des autres a mobilisé aussi vos énergies. De 79 à 87, en créant l'Arieda, vous vous êtes occupé de l'intégration des enfants déficients auditifs dans le milieu scolaire. Puis, pendant neuf ans, de 1987 à 1996, vous avez été secrétaire du comité nîmois de la Croix Rouge française. Votre action au moment des inondations, aux côtés de Georgina Dufoix, dont il me plaît de rappeler ici l'action à la Croix Rouge, vous a valu la médaille de la ville de Nîmes, des mains de M. Bousquet. J'espère ne pas vous avoir trahi en faisant

ainsi le récit des actions que vous avez menées pendant votre vie. Il y a longtemps, m'avez-vous dit, que vous connaissez et que vous pratiquez, grâce à M. Nadal, l'Académie. Vous en devenez aujourd'hui un membre à part entière. D'une certaine façon, toutes vos richesses deviennent nôtres, pour le bien de la communauté. À quoi servirait le maintien d'institutions aussi vieilles que cette maison si, rénovées sans cesse par l'apport de talents et d'énergies nouvelles, elles n'étaient au service de l'humanisme et de la culture ?

Il vous appartiendra de mettre à la portée des ignorants que nous sommes (pour la plupart) ces mystères des cellules nerveuses auxquelles vous vous consacrez. Dans cet auditoire où les ans défraîchissent parfois les cellules auditives, vous aurez à cœur de le faire de manière à être entendu (dans tous les sens du terme) par chacun d'entre nous. Ainsi pourrions-nous partager votre émerveillement devant les incroyables subtilités de la nature et votre modestie devant toutes les ignorances que nous partageons.

Désormais, Monsieur, vous êtes des nôtres. C'est avec joie que nous vous accueillons.

M<sup>me</sup> Catherine Marès donna ensuite la parole à M. Chabert .

Madame le Président, Madame le Secrétaire perpétuel,  
Mesdames et Messieurs les académiciens, Chers parents et amis,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie sincèrement de votre investissement et j'ai pleine conscience, Madame le Président, que la meilleure part des gratifications que vous m'accordez est majorée favorablement, eu égard à votre amabilité et aux traditions de notre Compagnie. D'ailleurs, on peut discuter des traditions, il en est une pleine d'intérêts à plusieurs niveaux, c'est celle de rencontrer les confrères résidants. Je les remercie de leur accueil confraternel et chaleureux. J'ai été particulièrement touché, et ce, de la part de tous, par les propos chargés d'émotion et les informations échangées.

Je remercie du fond du cœur Madame Michel et Monsieur

Bernard Michel, son fils, de la confiance qu'ils m'ont témoignée.

Pendant que j'attendais dans la salle de Lordat, j'ai essayé de penser aux absents, aux patients affectés et à leurs familles, aux équipes avec lesquelles je collabore. Mon émotion pour chacun est empreinte de respect.

Mes chers confrères, cet honneur que vous me faites s'accompagne d'appréhensions puisqu'il me fait succéder à notre éminent et regretté confrère Monsieur Pierre-Marie Michel. Toutefois, je vis cette responsabilité avec paix et détermination.

Comme vous l'avez constaté, on n'arrive pas ici tout seul. Je vais citer, le plus rapidement possible, les principaux personnages qui m'ont permis d'accéder à cette place. C'est ma façon de leur témoigner ma reconnaissance.

Dès les premiers pas d'entrée dans cette salle d'audience on est accompagné d'un parrain ; c'est pour moi Monsieur Charles Puech, que je remercie vivement, sans oublier Madame Hélène Deronne.

Ensuite, je reviendrai à l'origine et je débiterai par la personne qui m'a aidé à me structurer et développer ma réceptivité, ma grand-mère Louise Meynier que Monseigneur Robert Dalverny avait bien connue. Il se rendait fréquemment chez elle, à l'époque où il était au séminaire avec un des membres de ma famille.

Comme à l'accoutumé, je resterai très discret vis-à-vis de mon épouse Simone, ce qui n'aura que plus de valeur profonde face à nos engagements. Je pense très fort à nos filles, à nos gendres, à ma fratrie et à notre famille et belle-famille. Je pense à mes parents, à ma Mère qui a été enseignante et qui est partie le mois qui précédait mon élection comme membre correspondant. Et par une heureuse circonstance de la vie je vais dédier cette distinction à notre première petite fille, Célia, qui est née le mois dernier. Je pense également à l'union de Nathalie et de Gabriel.

Je suis particulièrement heureux de partager ces instants avec le professeur Lallemand, avec lequel tous les grands projets hospitaliers se sont réalisés, Jean-Gabriel et Odile, merci de votre présence. J'ai une fois encore l'occasion de témoigner mon profond respect à Madame le Professeur Noëlle Bons qui a

connu Monsieur Pierre-Marie Michel ; elle a énormément compté pendant mes travaux d'étude alors qu'elle dirigeait le laboratoire de Neuromorphologie fonctionnelle de Montpellier – et à Monsieur le Professeur Jacques Bons président à l'EPHE. L'École Pratique des Hautes Études en Sorbonne est parfaitement représentée.

À Messieurs les Professeurs Alain Uziel, Rémi Pujol et Jean-Luc Puel et leur équipe INSERM, à Monsieur le Professeur Jacques Magnan de l'Hôpital Nord à Marseille et à Monsieur le Professeur Norbert Koenig.

À Madame Lassalle qui au-delà de ses fonctions importantes de secrétaire perpétuel, tout le monde en convient, m'a accueilli avec confraternité et amitié.

À Gabriel Audisio, qui a parrainé mon arrivée en tant que membre correspondant et au docteur Pascal Gouget, alors président, pour son accueil chaleureux et plein d'intérêt.

À mon confrère Paul Maubon avec lequel nous échangeons une symétrie entre nos activités et celles de nos épouses.

J'ai une pensée bienveillante pour Paulette et Daniel ainsi que pour Christine et Emmanuel.

À Pierre et Christine Chillet, nos amis et je n'oublie pas Alexandra.

Bien sûr la liste n'est pas exhaustive, ce serait trop long. Que ceux que je n'ai pas cités me pardonnent.

Chers confrères et amis, notre adresse affective, familiale, le berceau de Nathalie et Anne-Claire, le port d'accueil d'Olivier et de Gabriel, est toujours situé 122 rue de l'Espoir. Ma nouvelle résidence « de l'Esprit » est désormais 16 rue Dorée.

J'arrive avec la conscience de l'héritier qui passe pour recevoir et pour donner, pour traverser cet espace de temps délimité et préparer la rétrocession pour d'autres héritiers. C'est un peu comme prendre un nouveau train de la vie qui voyage depuis 325 ans. D'ailleurs, notre compagnie possède toujours le même nombre d'héritiers renouvelés l'un après l'autre. Ces devoirs nous appellent à plus d'union et à une plus grande responsabilité. Cette image d'héritage me permet un enchaînement naturel avec l'idée d'une succession à Monsieur Pierre-Marie Michel. Je souligne bien sûr le terme de succession, il ne peut pas être question de remplacement.

Comme vous allez pouvoir le constater, la tâche est d'autant plus lourde que mon prédécesseur possédait des qualités, des capacités et des résultats hors du commun. Je reprends volontiers les propos de Julien Gracq qui avaient introduit son discours de réception :

*Au début de l'après-midi, le vide se faisait dans l'Amirauté. J'entrai dans la chambre des cartes. Dès que j'en avais pour la première fois poussé la porte, je m'étais senti envahir par un sentiment que je ne saurai guère définir qu'en disant qu'il était de ceux qui nous désignent un lieu attirant, un lieu où il convient de se tenir. Cet auteur n'avait certainement pas été choisi au hasard puisqu'il est l'un des auteurs les plus discrets du paysage littéraire français, estimant que l'écrivain doit disparaître derrière son œuvre.*

Ce témoignage sera ponctué de réflexions recueillies auprès de sa famille et des membres résidants de notre compagnie.

Je savais en préparant cet hommage que j'entreprenais un travail important pour regrouper chronologiquement, autant que faire se peut, les innombrables domaines auxquels s'est adressé notre confrère. C'est avant tout, et de loin, la foi profonde, conductrice et enthousiaste dans ses démarches, ses motivations, ses engagements, ses résultats et ses objectifs qui m'a particulièrement impressionné.

Monsieur Michel n'est pas né en Ardèche comme on pouvait le supposer par les racines très anciennes de sa famille mais en Afrique occidentale, à Yabbassi au Cameroun. En effet, ses parents étaient partis en Afrique, son père dirigeait un comptoir commercial.

Pierre-Marie Michel avait trois frères et une sœur. Son plus jeune frère, le Professeur François Michel est bien connu des instances médicales.

Il était marié et père de trois enfants, Marie-Agnès, Bernard et Hélène.

Après avoir obtenu sa maîtrise de droit, Pierre-Marie Michel prépare, en 1951, un DEA de Droit administratif à l'École Supérieure de Commerce. Il perfectionne sa formation en 1955 à l'École Nationale que l'on vient de créer : « l'École Nationale des Impôts ». Comme le signalait le pasteur Roger Grossi dans son



discours de réception, à cette période-là, la France se préoccupe de résoudre le problème de l'énergie. Les responsables français signent le 25 mars 1957 le Traité de Rome, créant la Communauté économique et européenne et l'Euratom. C'est le développement de la nouvelle énergie atomique.

Pierre-Marie Michel rejoint en 1959 le site de Marcoule, il entre au Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) qui vient d'ouvrir ses portes. Il y effectuera toute sa carrière, exerçant ses responsabilités dans les affaires commerciales, la gestion, mais aussi en qualité de juriste. Il s'engage dans une voie d'avenir. L'État aura le souci de faire de ce secteur économique une source de précieux revenus. Alors la compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA) sera créée.

En 1976 Pierre-Marie Michel est nommé chef de section économique, puis adjoint au directeur pour les Affaires générales. Il sait aménager les rapports humains et professionnels. On comprend sa forte implication au CEA qui représente alors l'entreprise la plus importante dans le tissu économique locorégional.

Ses activités d'économiste et de juriste feront qu'il sera appelé à la vice-présidence du Conseil économique et social du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, puis à la Présidence de la Commission à l'aménagement du Territoire. Ensuite, il s'occupera de la section « Prospective-Conjoncture ». En 1982, il est élu vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, puis Président du conseil d'Administration de l'École pour les études et la recherche en informatique et en électronique. De 1997 à 2000, il devient vice-président de la Commission des Affaires européennes des Chambres françaises de Commerce et d'Industrie.

Nous pouvons comme cela alterner une progression professionnelle phénoménale et des activités caritatives et humanitaires.

À Bagnols-sur-Cèze, il adhère au mouvement des cadres chrétiens. À Nîmes il sera membre actif du comité d'Art Chrétien. Il sera Président du Secours Catholique du Gard. Il aura une activité dynamique au sein du comité contre la faim et pour le développement (CCFD).

De nombreuses personnes l'interpellent pour lui confier des responsabilités extraprofessionnelles. Il s'occupera du secrétariat de

la Revue du Vivarais. Il sera vice-président du Centre d'Études et d'Histoire Religieuse Méridionale. Il effectuera des recherches sur deux siècles de l'histoire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes.

« Il aime les livres et soigne leurs reliures ».

La poésie est un moyen, pour l'homme cartésien, d'utiliser ses hémisphères cérébraux de façon alternée. C'est le moyen de dire autrement, d'interpeller, sans imposer, ceux qui veulent s'investir à comprendre un texte qui s'exprime dans une langue connue. Elle ne dévoile sa substance que par un codage de subrogations faisant appel aux sens, aux organes des sens et peut enfin se permettre le verbe au-delà des conventions de la prose.

Toutes les poétesses et les poètes que j'ai rencontrés, connus ou inconnus, sont des personnes de responsabilité donc d'engagements, sensibles donc délicates, intègres et debout donc quelquefois rigides, représentatives donc imaginatives, opiniâtres donc courageuses. La poésie est la douceur qui révèle l'émotivité. Le paradoxe, c'est qu'elle est souvent conduite par des personnes méthodiques. Observez le nombre de responsables religieux, politiques, professionnels qui se sont exprimés en vers. La poésie stimule la commisération, mais elle accroche les musiciens. C'est le contrepoids des rudesses sociales qui sert d'équilibre avec l'humanisme.

Le 16 octobre 1959, Monsieur Seston alors président de l'Académie de Nîmes, se recommande de Thalès et de Homère pour recevoir notre confrère mathématicien Monsieur André Nadal. Il était élu au siège de Monsieur Marcel Coulon qui parlait ainsi : « La poésie est la clef de l'ordre humain et le miroir de l'âme ».

Avec Pierre-Marie Michel on peut aussi se recommander de Thalès et de Homère. De 1967 à 1975, il publie quatre ouvrages de poèmes : « Les Garrigues » aux éditions Points et Contrepoints qui a obtenu le Prix Claude Sernet, « L'écorce, La feuille », « L'heure médiane » et « Cartulaire valaisan » aux éditions Formes et Langages.

Ces nombreuses performances ont été heureusement reconnues. D'une part, trois distinctions ont salué la qualité de ses travaux : le prix de la législation financière de la Faculté de

Montpellier, mais aussi le Prix Orange club de la Presse et le Prix Brocéliande des écrivains de l'Ouest. D'autres part, trois décorations honorent ses œuvres littéraires et ses mérites professionnels : il est élevé au rang de Chevalier de l'Ordre national du Mérite, Chevalier des Palmes académiques, Chevalier de la Légion d'honneur.

Pour parler de ses activités d'académicien, il faut tout d'abord mettre Académie au pluriel :

Il a participé à la création de l'Académie de Lascours fondée en 1987, avant d'en devenir le Président. Plusieurs académies de Province suscitent sa candidature : l'Académie de Vaucluse, l'Académie de l'Ardèche.

Plus précisément à l'Académie de Nîmes : il est reçu comme membre correspondant le 19 mars 1999 sous la présidence de M<sup>lle</sup> Marcelle Viala.

Il est élu comme membre résidant le 25 avril 2003. Il sera intronisé le 23 mai suivant.

Il occupera le poste de trésorier de l'Académie. Dans cette nouvelle activité il se distinguera avec des résultats qui ont créé des précédents : la mise en conformité des finances de notre compagnie, un contrat avec la gardienne de l'Académie, il fera établir un reçu fiscal pour la cotisation académique.

Dans cette salle il fera trois communications : la première le 17 mars 2000 intitulée : *Guillaume II de Joyeuse, un méconnu de l'histoire* ; la seconde le 23 novembre 2001 titrée : *Monnaies de nécessité* ; la dernière le 25 octobre 2002 dénommée : *Conseil et Chambres de Commerce au XVIII<sup>e</sup> siècle* .

Je n'ai jamais assisté à une séance à l'Académie à laquelle il ne soit pas intervenu pour poser une question pertinente, ou pour proposer un complément d'information.

Sa famille me faisait part de ses loisirs multiples et variés : la lecture, l'écriture, la recherche généalogique, ses attachements à la culture pour le plateau ardéchois, ses rencontres avec des Pères de Notre-Dame-des-Neiges. Il écrivit dans la Revue du Vivarais. Il fit un travail d'archive au monastère Cabanoule près d'Anduze.

Sans oublier le témoignage, émouvant, de son fils Bernard, nous confiant certains de ses propos : « Je vais laisser tomber, disait-il, puis il trouvait toujours une motivation. »

« Ses participations, ses investissements étaient importants, par exemple pour l'église de Saint-Étienne de Lugdarès, où d'ailleurs une plaque commémorative a été mise en souvenir de son implication. Il était président de l'association pour la sauvegarde de cette église. »

« Des engagements, y compris pendant les vacances. »

« Il s'impliquait à fond. »

« Il fédérait avec autorité, avec intérêt pour « régaler » ses partisans. »

« Porteur, il restait à suivre. »

Il disait que « l'Aménagement du Territoire est affaire de raison et de cœur et que, plus on approche de l'homme que l'on peut nommer, plus on accède au monde, à l'universel ».

Je voudrais terminer cet éloge émouvant et impressionnant par une lecture.

On peut lire en quatrième de couverture de ses ouvrages *L'heure médiane* et *L'écorce, La feuille* :

« J'allumerai des feux pour la fête médiane », écrit Pierre-Marie Michel au seuil de ce livre. Et c'est bien d'une fête du langage (images épousées, sens et son réunis indissolublement ainsi que l'âme et le corps) qu'il s'agit ici : une célébration grave mais heureuse des facettes innombrables de la splendeur vivante. Construit comme un paysage méridional, avec ses plans, ses creux, ses sommets, ses points d'eau autour desquels la flore, la faune et l'humain se rassemblent, ce recueil ouvre au lecteur attentif de multiples chemins où se perdre est la meilleure façon, sans doute, de trouver l'essentiel.

« Qui peut approcher le Verbe sans mourir écrasé de sève ?

Car nous ne sommes que l'écorce.

Qui peut approcher, solitaire, la mort sans frémir ?

Car nous ne sommes que la feuille.

Parfois, au détour. Elle nous apparaît simple et sereine dans la pauvreté de notre connaissance. Elle ... (trois points de suspension)

Que sa vie reste un exemple et que sa mémoire soit conservée, car l'esprit, fragmenté par la séparation, vit dans les esprits des descendants et des héritiers.

Cet événement ne peut pas rester sans de nombreuses réflexions personnelles. Je vous les communique et vous demande de les recevoir comme des images que l'on peut saisir ou laisser passer. Le dénominateur commun ne sera pas révélé, il demeurera propre à chacun, c'est ma façon de respecter une audience.

Pour la famille et les amis qui viennent pour la première fois à l'Académie, si Richelieu a créé l'Académie Française en 1635, c'est en effet le 10 août 1682 à Versailles que Louis XIV signa les lettres patentes conférant aux membres de l'Académie de Nîmes « les honneurs, privilèges, facultés, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie Française ».

Les premiers académiciens se sont réunis autour de la table située dans l'antichambre appelée « salle de Lordat » en hommage au bienfaiteur de l'Académie. Leur histoire continue de se perpétuer dans le temps.

L'Académie de Nîmes, est une compagnie multiséculaire qui a aussi l'esprit d'un Centre Hospitalier Universitaire : le compagnonnage. On a reçu, on a devoir de donner. Cela dans un esprit de bonne confraternité et de courtoisie. Faire parti des membres résidants de cette Académie qui a franchi au cours du temps les périls de traversées difficiles, c'est aussi respecter son histoire.

« NE QUID NIMIS » « Rien de trop », notre devise, m'évoque les trois filtres du sage : Vérité – Bonté – Utilité, sans excès, en sachant que le calme, la paix intérieure et la joie sont les aliments de la sagesse, avec de la profondeur dans la réflexion, de l'efficacité dans l'action, et du soin dans l'application et pourquoi pas un souci d'esthétique. Agir en homme de pensée et penser en homme d'action.

Je pense que côtoyer la culture, c'est être près de la nature.

J'adhère complètement à l'idée que les connaissances scientifiques ne sont pas des ennemies de la foi et sont compatibles avec le respect des confessions et de la laïcité. Je le vis, comme une

oscillation entre émerveillement et humilité.

Je pense à cette alternance entre la grandeur et la fragilité de l'homme tout au décours de sa vie.

Je sais l'énergie importante qu'il faut développer pour échafauder un plan et édifier sa réalisation et la facilité pour le détruire. À cet instant, on sait que la paix peut finir.

Je ne pense pas que l'on puisse accéder à un progrès social sans contrepartie humaniste ; cela, je le partage avec Monsieur Pierre-Marie Michel. D'ailleurs, dans cet esprit, j'ai espoir d'avoir un jour une responsabilité importante au sein du Secours catholique.

Je suis souvent venu à l'Académie de Nîmes écouter des confrères. J'ai partagé un goût d'histoire, de musique, de sciences, de mathématiques, d'art contemporain, de lettres, des récits de juristes, d'histoires vécues, d'archéologie, de paléographie ou d'architecture. J'ai écouté des mots et ce qu'ils représentent. Baigné de cette sémantique, j'ai appris à sentir la poésie. J'ai confirmé l'importance de l'éclectisme dans la communication. J'ai écrit des textes particuliers et spécifiques. J'ai alimenté mon étonnement, ce qui d'après Aristote est le point de départ de la philosophie. Ces regards extra-professionnels ont contribué à maintenir l'équilibre entre le cartésianisme de mes études, de mes recherches, de mes enseignements et une certaine vision originale sur le monde et l'art.

J'ai espéré adhérer à cette société savante et concourir à échanger avec vous cette vue de l'esprit, dans un temps où la technologie a outrepassé la condition humaine.

Madame le Président, chers confrères, soyez tous remerciés de m'avoir accepté dans votre Compagnie.

C'est un honneur d'être au milieu de femmes et d'hommes aux savoirs variés et aux sensibilités diverses dans un esprit respectueux des différences : vivre dans la différence ; c'était l'intitulé du thème d'un colloque de l'Institut européen Séguier.

On se retrouve sur le même registre que celui qui permet la préparation d'un article scientifique avec en amont ce que nous ont laissé les prédécesseurs (la bibliographie), en action avec la vie de la compagnie (les manipulations), en aval les communications, l'édition, la publication du travail (l'article scientifique).

Je reçois cette invitation à siéger comme membre résidant à l'Académie de Nîmes, comme une conjoncture pour continuer ce partage et pour offrir, dans la réserve, ce que mes yeux me laissent entrevoir, principalement et surtout lorsqu'ils sont empreints d'humanisme.

**SÉANCE DU VENDREDI 9 NOVEMBRE 2007**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Chabert, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, Leroy, Marès et Poujoulat, MM. Puech, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Cavalier, Chausse, Costabel, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Jallatte, Maubon, Pradel, Roger, Salenson.

Absents : M. Lévy, M<sup>me</sup> Maurin, MM. Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Benel, M. Daudé, MM. Chalavet, Lanvers, Moreau et Vermeil. Excusés : M<sup>mes</sup> Agussol et Pallier, M. Meunier.

Le précédent procès-verbal été lu et approuvé à l'unanimité des présents moins deux abstentions.

Nous avons reçu des nouvelles de M. Olympe Bhely Quenum, *qui va à Paris d'une clinique à l'autre où l'on recommence les mêmes examens ! Les diagnostics sont un peu plus précis depuis que j'ai dû recourir à un spécialiste dans un grand hôpital de Paris où je me rends souvent...*

La Municipalité nous convie aux cérémonies de la Journée nationale du souvenir (premier novembre) ; l'Académie de Montpellier nous invite à sa séance publique pour la réception d'un de ses nouveaux membres, M. Louis Cot ; et l'Académie de Dijon nous annonce une communication sur *Jules Roy*.

À l'Académie d'Arles, réception de M. Marc Heijmans, qui parlera de *La Ville en Provence de l'Antiquité au Moyen Âge*, et réponse de M. Jean-Maurice Rouquette, président cette Académie.

M. Valade, adjoint à la Culture, nous signale, de la part du Lion's club Fontaine, un dîner-conférence : *Nîmes est une histoire de femmes*, au bénéfice d'un centre d'accueil de jour pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ; ainsi qu'à l'inauguration à Pablo Neruda de la salle rénovée, Christian Liger ; à un concert, au théâtre de Nîmes, à l'occasion de la sortie de la nouvelle promotion de la police.

Le Conseil général et la bibliothèque départementale de prêt organisent comme chaque année, dans le département, des



rencontres *Contes et balades*, en liaison avec le Centre méditerranéen de littérature orale.

Hier, à St-Rémy-de-Provence, notre confrère M. Gabriel Audisio a prononcé une conférence : *Les Vaudois : des hérétiques ?* et ce soir a lieu l'inauguration de la rétrospective des œuvres de *Sarthou*, à la chapelle des Jésuites.

Nous sommes conviés à un colloque organisé par la Fédération historique de Provence sur *Artisanat et Industrie en Provence intérieure du Moyen Âge à nos jours*, à Goult (Vaucluse.) : trois séances sont consacrées, l'une, au temps de l'artisanat, la seconde aux Industries agroalimentaires traditionnelles et à la commercialisation, la dernière aux temps nouveaux ; et à plusieurs expositions :

– au Musée des Beaux-Arts, une exposition très originale : *Tête à tête, autour du célèbre tableau de Delaroche, Cromwell découvrant le cercueil de Charles 1<sup>er</sup>*,

– à la bibliothèque Carré d'Art, exposition de livres d'artistes, et exposition des œuvres d'*Alexandre Hollan*, avec une conférence sur cet artiste, par M. Yves Bonnefoy ;

– à l'École des Beaux-Arts, *exposition de dessins et de peintures*.

Notre confrère, M. Jacques Deschard nous offre une étude d'une œuvre poétique composée par un de ses ancêtres sur *Le chevalier d'Assas* présenté et illustré par lui-même ; la bibliothèque Alexandrina nous envoie une petite notice sur la contribution de cette grande bibliothèque aux bibliothèques numériques françaises. Nous sommes prévenus de la sortie de l'ouvrage sur *Caveirac*, par l'éditeur Bernard Quérol (*ComIdea*) ; présentation aussi des actes du Colloque *Vivre dans la différence, hier et aujourd'hui*, à la Maison Carrée.

La parole est ensuite donnée à notre invité M. le Professeur Grasset qui évoque l'important sujet concernant la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Madame Marès l'accueille en ces termes :

Monsieur le Professeur, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers confrères,

Au début octobre de l'année dernière, l'Académie de Montpellier fêtait brillamment son tricentenaire, sous l'égide de l'Institut de France, lequel parraine la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Vice-Président de cette conférence depuis 2004, vous en avez pris la présidence à cette occasion, à la suite de M. Jean-Claude Remy. Après les travaux de l'organisation de cette conférence annuelle couplée aux fêtes de votre tricentenaire, le tout remarquablement orchestré, vous avez, infatigable, pris votre bâton de pèlerin pour visiter, tour à tour, la plupart des Académies qui composent cette Conférence. C'est à ce titre que nous avons l'honneur de vous recevoir en ce jour.

Un bien grand honneur qui laisse un peu pantoise la présidente que je suis et qui, au vu des titres que vous avez accumulés, des responsabilités que vous avez assumées, des réalisations que vous avez menées à bien, se sent plus petite que jamais... Vous m'avez, avec modestie, demandé de ne pas tout évoquer. Cela nous priverait trop longtemps en effet, si la liste devait en être exhaustive, du plaisir de vous entendre. Cependant, la passion avec laquelle vous soulignez ce que vous me priez de retenir, en dit long sur l'énergie que vous avez déployée, la créativité dont vous avez fait preuve, les merveilles que vous avez accomplies tout au long de votre carrière médicale. Vous avez en effet été le père, en Languedoc Roussillon, dès 1962, de l'urologie pédiatrique (*ayant eu une petite fille opérée à un an dans ce service à Lapeyronie, où je lui ai tenu compagnie plusieurs jours durant, je sais les merveilles que l'on y effectue...*), de la greffe rénale, en janvier 1970, et puis de la neuro-urologie, pour les traumatisés de la moelle épinière. C'est cette attention apportée aux paraplégiques qui vous a incité, sans doute, à prendre en 1982 la responsabilité du Centre Propora destiné à procurer à ces grands invalides, souvent traumatisés de la route, des conditions de cure aussi efficaces que possible.

Enfin, vous me demandez surtout d'évoquer ce qui fut l'œuvre de votre vie : l'hôpital Lapeyronie. Les Nîmois le connaissent bien, j'allais dire hélas, car lorsqu'ils sont en réelle

difficulté médicale, c'est généralement là qu'ils sont envoyés. En vous recevant aujourd'hui, ils peuvent imaginer ce à quoi ils ne pensent généralement pas : l'énergie qu'il a fallu déployer pour qu'un tel monument de la recherche, de la formation et de la pratique voie le jour, pour que non seulement il rayonne sur toute la région, mais qu'il soit en pointe dans le monde entier.

Belle œuvre en effet que cette œuvre de votre vie.

Puisque, dans le domaine médical, – que ceux d'entre nous qui font partie de la confrérie ne m'en tiennent pas rigueur – Nîmes vit toujours un peu à l'ombre de Montpellier, il n'est pas mauvais de rappeler, pour diminuer d'éventuels et inutiles complexes, qu'il est au moins un point sur lequel nous pouvons nous prévaloir d'une réelle supériorité. Notre Académie a été fondée en 1682, c'est-à-dire 24 ans avant la vôtre et elle n'a pratiquement jamais connu de solution de continuité dans le cours de ses activités, même sous les turbulences des guerres de religion et de la révolution. Au contraire, elle a toujours été un lieu d'échange, de rencontre et de débat confraternel.

Nous sommes heureux de vivre la fraternité académique en termes d'échanges et de rencontres. Nous sommes heureux de faire, autant qu'il est en notre pouvoir, éclater les champs trop étroits de nos propres domaines. Tisser des liens plus serrés avec l'Académie de Montpellier est un vœu très cher à son président actuel qui m'a invitée cette année à prononcer une communication lors d'une de leurs séances publiques. Nous aimerions pouvoir accroître ces échanges.

La participation aux colloques instaurés par M. Alain Plantey, à l'énergie communicative, stimule les travaux de notre compagnie. Il y a deux ans, M. le pasteur Galtier avait témoigné de l'attitude des protestants nîmois lors de la loi de séparation des Églises et de l'État. Cette année, pour évoquer l'édification de la nation française, deux contributions de notre Académie ont été retenues, et celle sur les juifs et les protestants sera prononcée par notre confrère M. Lévy à Paris le 7 novembre.

Mais il est temps, Monsieur le président, de vous laisser

la parole afin qu'élargissant notre horizon à la dimension de la Conférence tout entière, vous stimuliez encore un peu plus, s'il était nécessaire, les travaux de chacun d'entre nous au sein de notre compagnie.

Avec intérêt et joie, je vous laisse la parole.

Ce fut une aimable causerie où M. Grasset a évoqué les rapprochements qui se sont développés, depuis la création de l'Académie française en 1635, avec les nouvelles académies, qui sont apparues au cours des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles. Et il a beaucoup insisté sur notre époque avec la création de la Conférence des Académies de Province grâce à l'intervention du bâtonnier Albert Brunois, à la persévérance de notre confrère Edmond Reboul et à l'activité de M. Grasset lui-même. Une réception au premier étage nous a permis de compléter cette sympathique évocation.

**SÉANCE DU VENDREDI 23 NOVEMBRE 2007**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse, Contestin, Costabel, Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>me</sup> Jurgensen, M. Kirchsleger, M<sup>mes</sup> Kuntz et Leroy, M. Lévy, M<sup>me</sup> Marès, MM. Pradel, Salenson, Sapède, de Seguins, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Membre honoraire : M. Lassalle.

Excusés : MM. Audisio, Bruguerolle, Debant, M<sup>me</sup> Deronne, M. Fabre, Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, M. Roger.

Correspondants : M<sup>mes</sup> Agussol et Benel, MM. Bourrat, Cayrol, Chalavet, Chamboredon, Chillet-Pijac, Daudé, Lanvers, Maréchal, Matouk, Maubon, Meunier, Moreau, Monteils, M<sup>me</sup> Pallier, MM. Riemenschneider et Vermeil.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins trois abstentions.

Mardi avait lieu dans le cadre des *Mardis Unimes*, une conférence de M. René Kaes, professeur émérite de psychologie clinique et de psychopathologie à l'Université de Lyon II : *les alliances inconscientes : comment tenons-nous les uns aux autres*. Nous avons assisté à l'inauguration du théâtre Christian Liger, au centre Pablo Neruda, et nous avons pu apprécier le confort et l'élégance de cette salle nouvellement rénovée ; la société d'Histoire moderne et contemporaine de Nîmes nous annonce la tenue d'un colloque qui aura lieu dans un an, les 20, 21 et 22 novembre 2008 qui sera consacré à *François Guizot (1787-1874 : Passé et présent)* ; elle lance un appel à communication. C'est un sujet qui nous intéresse, car Guizot fut, très jeune, académicien nîmois, lauréat d'un prix de l'Académie, et sa fidélité et sa bienveillance tout au cours de sa vie ne fit jamais défaut à notre compagnie. Je ne doute pas que certains d'entre nous accepterons de figurer parmi les orateurs.

À la société des Bibliophiles, Pascal Trarieux évoque la bibliothèque d'un riche Nîmois, Foulc, et à Carré d'Art, conférence-débat : *Qu'est-ce qu'une œuvre d'art aujourd'hui ?*

Nous avons reçu en hommage les Actes du colloque *Vivre dans la différence, hier et aujourd'hui*, offerts par l'Institut européen Séguier, et un avis de souscription pour l'almanach du Val de Borgne 2008.

Notre séance administrative s'est tenue le 16 novembre (participants : MM. Audisio, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, M<sup>mes</sup> Kuntz, Lassalle, Marès et Poujoulat, MM. Puech et Sapède).

À l'ordre du jour, la présentation du budget 2007 par le trésorier, budget malheureusement déficitaire de 3 549 euros.

Les travaux de restauration de la toiture se sont terminés le 30 octobre. Les factures du maçon s'élèvent à 92 548,96 €, celle du plombier à 25 874,44 €. Les subventions de la DRAC et du Conseil régional ne nous étant pas encore parvenues, nous avons dû vendre quelques valeurs pour payer nos dettes.

Les experts pour l'assurance n'ont pas tenu compte du rapport du peintre, M. Pelatan ; il reste à reprendre contact avec eux.

A l'hôtel Davé, trois appartements vont se libérer, mais l'obstacle majeur est la nuisance d'un locataire dont nous espérons obtenir le départ. Actuellement l'entreprise de plomberie Calia est sur les lieux pour refaire la canalisation des eaux usées.

Il est décidé de vendre les ouvrages en double de la bibliothèque de l'Académie, d'affecter la somme recueillie à cette bibliothèque, de remplacer un ordinateur et de prévoir l'achat d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

La date de réception des membres du bureau de l'Académie de Montpellier est fixée au 11 janvier 2008.

Enfin, pour que le personnel académique soit complet, il reste à nommer quatre membres non résidants et trois résidants (deux chez les catholiques et un chez les indépendants). Il est 19 heures, lorsque M<sup>me</sup> Marès lève la séance.

La parole est ensuite donnée à M. Daniel Valade, membre résidant, qui a mis en lumière un poète inconnu, attiré probablement par l'homonymie de son nom : *Léon Valade, découvreur d'Arthur Rimbaud*.

Il est présenté par M<sup>me</sup> Catherine Marès :

Cher confrère,

L'idéal d'un honnête homme, chez les Romains, c'était de pouvoir se consacrer à l'*otium*, c'est-à-dire aux loisirs cultivés. Le contraire de l'*otium*, comme son nom l'indique, c'est le *neg-otium*, « les affaires ». Les affaires, en quelque sorte, sont la négation de l'attitude qui consiste à pouvoir consacrer tout son temps, toute son intelligence, toute la gratuité de son esprit à cultiver ce dernier. En somme, l'Académie correspondrait parfaitement à cette définition.

Depuis que vous avez pris la retraite de l'enseignement, vous ne vous êtes pas retiré des affaires. Pourtant, vous avez réussi à leur soustraire assez d'*otium* pour nous présenter aujourd'hui une communication à laquelle, sans aucun doute, votre curiosité vous a conduit. Je ne sais, je l'avoue, duquel, de votre homonyme Valade ou de Rimbaud, vous avez l'intention d'être sinon le découvreur, du moins le dévoileur. Sans doute se dévoileront-ils l'un par l'autre. J'avoue que je suis très curieuse d'apprendre, par vos soins, comment a pu apparaître dans le ciel de France cette explosion, qui a entraîné tout l'art moderne à sa suite, bien au-delà de la révolution poétique : Rimbaud est à la source d'un immense chambardement. L'aveu même de son échec, la façon dont il l'a reconnu, sont à la mesure de l'absolu qu'il recherchait. Il croyait les mots assez puissants pour pouvoir le lui donner.

Ces quelques mots que je m'autorise à prononcer en introduction à votre communication indiquent l'attention avec laquelle nous sommes prêts à vous écouter.

M. Valade nous a fait découvrir un nouveau poète bordelais, Léon Valade (1841-1884), à une heureuse période où les employés préfectoraux ou ministériels avaient le temps, pendant leurs heures de travail, de composer des vers, comme ce fut le cas pour Léon Valade et pour son voisin de bureau, Paul Verlaine, tous deux employés à la Préfecture de la Seine. Son premier recueil, paru à partir de 1863, lui ouvrit les portes du monde littéraire. Son œuvre fut importante, près de 279 œuvres, particulièrement des sonnets (150) de qualités diverses, mais il fut l'un des premiers à découvrir et à faire connaître l'œuvre d'Arthur Rimbaud, âgé d'à peine 18 ans. Un tableau de Fantin Latour *Coin de table* exposée au Salon de 1872



le représente assis entre Verlaine et Rimbaud.

Cette communication très vivante et originale permit à l'auteur de recevoir les félicitations de l'assistance.



**SÉANCE DU VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2007**

**Cette séance est présidée par M. Paul Maubon  
en l'absence de M<sup>me</sup> Catherine Marès excusée**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Costabel, Debant, Fontaine, Gouget, Grossi, Hugues, M<sup>me</sup> Kuntz, M. Maubon, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bonifas, Bruguerolle, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Jallatte et Pradel.

Absents : MM. Chausse, Fabre, Pierre Marès, Monnier, Salenson.

Correspondants présents : MM. Bourrat, Chalavet, Chillet-Pijac, Lanvers, Meine, M<sup>me</sup> Pallier, M. Stephan. Excusée : M<sup>me</sup> Agussol.

M<sup>me</sup> Catherine Marès, MM. Galtier et Lévy représentent l'Académie à l'Institut de France, à la Conférence des Académies.

Le précédent procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins quatre abstentions.

Nous avons reçu le programme de la Conférence nationale des Académies pour l'année 2008. C'est à Grenoble qu'aura lieu un colloque, les 1, 2 et 3 octobre : sous le titre suivant : *Politique et culture, l'influence des dauphinois hors de leur frontière*, avec trois thèmes : – *Diplomates dauphinois dans l'Europe du traité de Westphalie* ; – *À l'époque romantique*, avec une intervention sur *Berlioz artiste dauphinois, artiste européen et Influx universitaire et créations contemporaines*. – Le dernier jour : *Deux ordres dauphinois médiévaux à rayonnement international : La grande Chartreuse et Saint-Antoine en Viennois. Et une visite dans chacun de ces deux monuments*. Les conférenciers semblent tous désignés et il n'y a pas d'appel à candidature.

Nous avons reçu le programme des conférences de la société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, pour l'année prochaine.

Nous sommes invités ce soir, à Pont-Saint-Esprit, à l'inauguration de l'exposition : *Un poutoun à l'Enfant Jésus* au musée d'Art sacré, exposition de crèches et de santons ; et conviés à diverses conférences : lors de l'assemblée générale de l'École

Antique, à Carré d'Art : *La Diabolisation de l'Antique*, par M. Victor Lassalle ; au lycée Daudet, par M. Hervé Brunon, spécialiste des jardins : *Une mise en ordre du monde : le traitement de l'espace dans l'art des jardins, du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle en Italie*, organisée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Gard (CAUE) ; – lors de l'assemblée générale de la Société d'Histoire Moderne *Les auberges nimoises au XVI<sup>e</sup> siècle*, par notre confrère Gabriel Audisio ; – pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société d'histoire du protestantisme, *Nîmes, cité protestante*, par M. du Pasquier, président de la SHPF ; et *Le Corbusier et son héritage*, sous l'égide de l'Association des amis du musée d'art contemporain et du musée de Beaux-Arts.

Cinq bulletins de souscription des PUP (Publications de l'Université de Provence) nous ont été envoyés :

– *Moyens, supports et usages de l'information marchande à l'époque moderne* (parmi les auteurs, notre confrère, M. Robert Chamboredon) ; – *Réformer l'Église, réformer l'État: une quête de légitimité (XI-XIV<sup>e</sup> siècles)* ; – *Les sacrements dans la France des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Pastorale et vécu des fidèles*, par M. Marcel Bernos ; – *Lettres du front et d'Amérique, 1914-1919*, de Jean Norton Cru, édité par M.-F. Maraninchi et R. Caty, préface de J-M Guillon.

Puis, selon l'ordre du jour, M. Maubon donne la parole à M<sup>me</sup> Micheline Poujoulat pour sa communication : *Marie-Louise Monnet et son frère Jean*.

Cette communication tisse à grands traits la vie et l'œuvre de Jean Monnet, banquier international, *homme d'État du monde*, qui est à l'origine de la construction de l'Europe ; et la vie et l'œuvre de sa sœur Marie-Louise ; moins connue que son frère, elle s'est consacrée à l'évangélisation de son milieu social, a fondé deux mouvements d'Action catholique nationaux et un mouvement international (la Jeunesse indépendante chrétienne féminine, l'Action catholique des Milieux indépendants et le Mouvement international d'Apostolat des Milieux sociaux indépendants). Elle a été en 1964 la première femme laïque nommée auditrice au Concile Vatican II et se définissait comme *une femme ordinaire*.

La communication privilégie ce qui unit le frère et la sœur.

Une éducation ouverte sur les questions du monde, des

contacts confiants avec des étrangers, l'attention aux questions internationales, le refus de se laisser impressionner par les titres ou les dignités, le sens du concret, la réflexion personnelle, des idées simples mais profondes, et une conviction inébranlable : les affaires du monde, de l'Église, des hommes sont aussi leur affaire et personne ne fera à leur place ce qui est de leur responsabilité (M. P.)

**SÉANCE DU VENDREDI 21 DÉCEMBRE 2007**  
**Cette séance est présidée par M<sup>me</sup> Catherine MARÈS**

Sont présents : MM. Audisio, Aventurier, Bonifas, Cavalier, Chabert, Chausse, Costabel, M<sup>me</sup> Deronne, MM. Fontaine, Galtier, Gouget, Grossi, Hugues, Jallatte, M<sup>mes</sup> Kuntz, Marès et Maurin, M. Pradel, M<sup>me</sup> Poujoulat, MM. Puech, Roger, Sapède, Valade, M<sup>me</sup> Viala.

Excusés : MM. Bruguerolle, Pierre Marès, Maubon.

Absents : MM. Fabre, Mounier, Salenson.

Correspondants présents : M<sup>me</sup> Agussol, MM. Chalavet, Chamboredon, Huertas, Lanvers, Meunier, Rigoulot, Stephan, Vermeil.

Le procès-verbal a été lu et approuvé à l'unanimité moins six abstentions.

Nous avons reçus les vœux de M. le Maire, de M. Edmond Reboul (avec un beau poème) et des Amis de la bibliothèque d'Alexandrie.

Les vœux de l'Académie de Mâcon avec *La Lettre de l'Académie de Mâcon* de décembre et un bulletin de souscription pour la réédition du *Nouveau voyage en Orient*, de Lamartine (édité en 1850) ; les vœux de l'Académie de Montpellier avec son programme du premier trimestre et une invitation à sa séance publique à l'amphithéâtre de l'hôpital Lapeyronie pour une conférence de M. le professeur Daniel Grasset : *Panorama historique du Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier durant la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle*.

L'université *Unimes* nous avait invités à une conférence de M. Jean-Pierre Spiero, réalisateur, auteur et producteur de télévision : *Ma télé de A à Z*, soit cinquante années d'expérience à la télévision.

J'ai reçu une lettre d'un chercheur qui me demande si nous connaissons l'histoire de la commune de l'Estréchure et si, dans cette commune, il y a des gens qui s'appelle Coypeaux. Qui peut répondre ?

Nous connaissons les dates du *Salon de la biographie* : les 25, 26 et 27 janvier.

Les Éditions *L'Harmattan* nous envoient la liste de leurs dernières publications.

Lors de la dernière réunion du bureau de l'année, nous avons mis en place la constitution du bureau 2008, et organisé la séance publique du 3 février prochain : restaurant, communications retenues.

Nous avons reçu en hommage de la part de la société Maurice Aliger *La chronologiette de Pierre Prion*, rédigée sous la direction de M. le général Méjean et de notre confrère, Jean-Marc Roger. Et de la part de M. J.-P. Fournier, maire de Nîmes : *Confidences au cœur de Nîmes*.

Selon l'ordre du jour il a été procédé au vote pour l'élection de deux membres résidants au fauteuil de M<sup>gr</sup> Dalverny et de M. Louis Durteste. M<sup>gr</sup> Fougères et M. Hubert Emmerly ont été élus à la majorité, 21-22 voix sur 26 votants.

Puis la présidente donne la parole à M. le docteur Pascal Gouget pour sa communication : *De la mort cellulaire à la sculpture du vivant*.

Après trois milliards d'années d'évolution allant des bactéries aux cellules eukaryotes, celles-ci se sont associées pour former des êtres pluricellulaires, animaux, végétaux et mycètes.

Chez ces êtres, la plupart des cellules se renouvellent sans cesse. L'être humain adulte, fait de 50 000 à 100 000 milliards de cellules, en perd et reconstruit plusieurs centaines de milliards par jour.

Ce renouvellement n'est pas anarchique. De l'embryogenèse à la fin de sa vie, il préside aux changements morphologiques et fonctionnels, il réalise la sculpture du corps.

La mort cellulaire programmée a été comparée à la chute des feuilles, d'où le nom d'apoptose que lui ont donné ses premiers descripteurs.

La microscopie électronique a identifié le phénomène, la biologie moléculaire en a disséqué les étapes intimes. Toute cellule porte en elle son programme de mort. Sa survie dépend des relations

qu'elle entretient avec les cellules qui l'entourent.

Les acteurs de ces mini-tragédies cellulaires, gènes et protéines, sont nombreux. Quelques-uns des systèmes impliqués sont donnés en exemple : le récepteur Fas et son ligand, les protéines de la famille Bcl-2, les caspases, la protéine p53.

L'origine de ces mécanismes est ancienne, elle remonte à des centaines de millions d'années.

L'apoptose existe chez tous les êtres vivants multicellulaires, animaux, végétaux, champignons. Levure, ver, insectes, petits mammifères permettent d'étudier les familles de gènes qui en ordonnent le déroulement. Ces gènes se sont modifiés au cours des temps, sont devenus plus nombreux mais ils ont conservé leurs fonctions fondamentales qui règlent la vie et la mort.

L'apoptose est un des facteurs du vieillissement, mais il est loin d'être le seul.

La découverte de la mort cellulaire programmée a provoqué une véritable révolution en biologie. Ses implications en pathologie médicale sont nombreuses et ouvrent de multiples voies de recherche, que ce soit dans l'étude des maladies infectieuses (sida, dysenterie bacillaire), des cancers ou des maladies dégénératives du système nerveux.

La compréhension de ces phénomènes est d'ores et déjà mise à profit pour la création de thérapeutiques nouvelles ; les essais expérimentaux chez l'animal sont prometteurs ; leur application à l'homme rencontre des difficultés patiemment levées ; les premiers essais cliniques sont en cours. Dans un proche avenir de nouvelles classes de médicaments favorisant ou bloquant l'apoptose seront mises sur le marché par l'industrie pharmaceutique. (P. G.)

Achévé d'imprimer en octobre 2008  
sur les presses de l'imprimerie JFR  
153, avenue Robert de Joly – 30620 Uchaud

Publié avec l'aide de la Ville de Nîmes  
et du Conseil Général du Gard



Pour le compte d l'Académie de nîmes  
16 rue Dorée

Gérant de la publication : M<sup>me</sup> Christiane Lassalle,  
secrétaire perpétuel